

LES FIGURES FÉMININES DE LA *BIBLE* À L'ÉPREUVE DU *DEUXIÈME SEXE* DE SIMONE DE BEAUVOIR

Introduction	p. 1
I. Les figures de la femme dans l'Ancien et dans le Nouveau Testaments, et leur lecture par les femmes protestantes.	p. 3
II. La critique beauvoirienne de l'attitude religieuse à l'égard de l'inégalité homme / femme	p. 12
II.1 L'idéologie chrétienne	p. 12
II.2 Signification de la vierge Marie	p. 14
III. La temporalisation des valeurs	p. 17
IV. Les thèses soutenues par Beauvoir censées converger entre elles	p. 18
V. De Simone de Beauvoir à Gisèle Halimi	p. 22
Recueil des textes pour la séance de Théophile du 15 mars 2022 : Le deuxième sexe	p. 24

Introduction

Beauvoir a fait éditer chez Gallimard en 1949 un livre volumineux de plus de mille pages pour faire le point sur la situation de la femme au sortir de la Seconde guerre mondiale et pour proposer des solutions pour mettre fin à sa condition inférieure à l'homme (au mâle).

Le Deuxième Sexe a été reçu, à la charnière des années 40 et 50, sans doute par les « femmes » mais aussi par la société entière - et bien au-delà des lecteurs francophones, chez les anglophones, en Grande Bretagne et aux États Unis -, comme un choc et il l'est encore pour ceux qui le lisent aujourd'hui ; avant même qu'on en perçoive le sens. Avant d'être vrai ou faux, le livre a pris les caractères d'un séisme.

Le bilan qu'elle dresse de la condition féminine, en subissant les injures et les coups des adversaires que le livre a connus immédiatement, et en tentant de relever un niveau souvent très bas des attaques, est accablant, quand bien même il aurait évolué depuis l'antiquité et à travers l'histoire. Accablant pour l'homme qui continue d'abaisser la femme et ne la tient pas pour son égale et accablant pour la femme elle-même qui n'a pas su se libérer et qui aurait dû apprendre depuis longtemps qu'elle ne devait compter que sur elle-même pour cette libération.

En effet, Beauvoir n'est pas féministe comme on l'était dans ces années 40 et dans les décennies de l'entre-deux guerres. L'homme n'est pas un adversaire et l'inégalité des femmes par rapport aux hommes prend plutôt un caractère structurel ; mais, structurelle ou pas, l'inégalité reste un fait inadmissible qui impose des solutions ; cette situation doit changer ; c'est aux femmes de le faire ; si l'égalité est le propos, la femme ne doit pas compter sur l'homme pour la réaliser. C'est à elle de l'imposer et de la construire et elle ne doit compter que sur elle pour cela. Le livre prend, de ce point de vue, des accents churchilliens : il promet aux femmes du sang et des larmes. Sans toutefois jamais préconiser la violence contre les hommes ; G. Galimi en a fait la remarque dans *La Cause de Femmes*, Gallimard, Folio, Paris, 1992, p. XVII : a-t-elle jamais été utilisée dans les combats féministes ?

Ce point, que j'ai rapidement qualifié de churchillien, a souvent été mal compris par celles et ceux qui n'avaient aucune prévention d'entrée de jeu contre le combat de Beauvoir. Il faut comprendre que la philosophie de Beauvoir est une philosophie de la liberté ; non pas, en premier lieu, du bonheur ou du plaisir. Elle ne promet pas le bonheur aux femmes. Cela ne signifie pas qu'il ne faille pas chercher le bonheur ou le plaisir ; mais, si je le cherche, je dois alors savoir que c'est à moi de m'offrir mes plaisirs, que c'est sur moi, femme, qu'il faut compter pour être heureuse en assumant toutes les conséquences de mon projet. Ma liberté n'advient pas sans indépendance à l'égard d'un homme quel qu'il soit, mari ou amant ; mais par mes propres moyens, par mon propre travail. Aucun cadeau ne sera fait aux femmes : l'indépendance économique de la femme se gagne avec la même dureté, la même difficulté, que celles des mâles.

Les thèses défendues par Beauvoir peuvent se résumer en trois positions clés qu'E. Badinter a su déceler. et parfaitement regrouper en associant trois affirmations qui enthousiasmaient les uns et dérangeaient les autres : une femme peut avoir toute sa place dans la société et peut-être même y être plus utile en ne se mariant pas, en n'ayant pas d'enfant (pas par projet, du moins) et en construisant par elle-même et selon ses valeurs ce qu'elle veut y faire.

Le livre contient, à mon avis, comme nous le verrons, un peu plus de thèses qui s'entrelacent. Je ne saurais trop vous conseiller de lire - au moins de compulsions - ce livre qui, sans être de lecture facile, est un ouvrage qui se lit bien. On tourne les pages à bon rythme.

Le livre, toujours intéressant, est certes un peu touffu ; quelque peu byzantin, hirsute. Je retiens pour ma part ce soir deux moments fondamentaux : le chapitre qu'elle appelle un peu bizarrement Histoire - sans préciser histoire de quoi ? au cours de quelle période ? - et Mythes - sans délimiter davantage l'imaginaire, la mythique, qui se sont construits autour de la femme.

Nous allons mettre l'accent sur un fil conducteur du livre qui, d'une part, n'en contient pas qu'un et qui, d'autre part, ne donne pas lieu à un chapitre particulier mais plutôt à des retours et à des recoupements constants : est-ce que le christianisme a été un appui pour que la femme se libère ? A-t-il été un allié dans la quête de la femme pour son égalité avec l'homme ou a-t-il été au contraire un facteur accablant, de ce point de vue ? La difficulté est que Beauvoir appelle christianisme en réalité plutôt et sans s'en expliquer davantage le catholicisme. Le protestantisme ne donne lieu qu'à des allusions très sporadiques (sur Luther ; et sur l'austérité ou l'ascétisme protestants). Le Nouveau Testament est réduit aux Épîtres de Paul, apôtre toujours considéré à charge ; l'attitude du Christ envers les femmes de l'Évangile ne fait pas l'objet d'une étude spécifique.

Le problème étant posé ainsi, sa conclusion est évidemment que le christianisme n'a pas été cet allié, quand bien même il a paru l'être à ses débuts ; dans un anachronisme assez déconcertant, Beauvoir établit que, étant une affaire plutôt d'hommes que de femmes, il n'a pas aidé les femmes dans leur combat pour la liberté et l'égalité dont il a largement ignoré les notions, et qu'il a servi - en le voulant et, plus souvent encore, sans le vouloir - la cause des antiféministes. Les chrétiens n'ont d'ailleurs, dans cette perspective, certes pas à rougir davantage de leur histoire que les Juifs ou que les Musulmans. Beauvoir cite, de toutes parts, des propos terrifiants dont il est impossible de nier l'existence mais aussi qu'aucun libéral de ces religions ne peut considérer comme recevables de quelque façon que ce soit. Ils sont tous à rejeter sans concession.

Les religions ne sont conviées, dans cette encyclopédie qu'est *Le Deuxième Sexe*, comme le sont la biologie, la sociologie, la psychanalyse, le matérialisme historique, que pour expliquer par des causes et des raisons l'inégalité des hommes et des femmes. Ces causes et ces raisons se révéleront introuvables ; ou, quand on les trouve, elles se révéleront mal fondées. Ni la biologie, ni les sciences humaines n'apportent de solution à un problème qui paraît logiquement pourtant bien posé dans ces termes :

« Lorsque deux catégories humaines se trouvent en présence, chacune veut imposer à l'autre sa souveraineté ; si toutes deux sont à même de soutenir cette revendication, il se crée entre elles, soit dans l'hostilité, soit dans l'amitié, toujours dans la tension, une relation de réciprocité ; si l'une des deux est privilégiée, elle l'emporte sur l'autre et s'emploie à la maintenir dans l'oppression. On comprend donc que l'homme ait eu la volonté de dominer la femme : mais quel privilège lui a permis d'accomplir cette volonté ? » (DDS, p. 111).

Beauvoir va inspecter toutes sortes de privilèges qui expliqueraient de facto la domination des hommes sur les femmes ; montrer qu'il n'y en a pas de valides et surtout que, quand ces privilèges apparaissent valides, ils ne sont ni légitimes ni bien fondés.

Il faudra nous demander, quant à nous, si le problème est aussi bien posé qu'il le paraît ; si sa position même par Beauvoir ne contient pas beaucoup de défauts qui rendent sa solution impossible ; s'il ne pourrait pas être mieux posé et, si possible, sans compromettre d'entrée de jeu sa solution. Car si le livre comporte un dernier chapitre intitulé « Vers la libération », il est souvent noir comme de la sépia et ne laisse pas beaucoup de place à l'espoir.

La difficulté méthodique qui rend d'entrée de jeu la solution du problème impossible tient à ce que Beauvoir, quoiqu'elle s'en défende, et que sa philosophie ne le lui permette guère, substantialise les notions d'« homme » et de « femme ».

Loin d'être aussi désespérés qu'elle, nous nous demanderons si, en utilisant la philosophie de Sartre et même en l'instrumentalisant, elle s'est bien dotée des outils qui convenaient pour résoudre son problème ; car il y a un singulier décalage entre sa philosophie et celle de Sartre -. Nous pensons que, plutôt que d'opposer homme et femme comme deux entités constituées, il convient de considérer que chacun, homme ou femme, a en puissance une grande multiplicité de personnages ; que c'est par cette puissance d'entrelacement qu'une solution de ces conflits est possible.

Mais d'abord, il faut regarder la diversité des figures de la femme dans l'Ancien et dans le Nouveau Testaments ; examiner ces textes sous l'angle de la liberté ou de l'asservissement de la femme ; et de l'égalité ou de l'inégalité. Et les problèmes que cela pose de le faire sans risquer de contre-sens.

I. Les figures de la femme dans l'Ancien et dans le Nouveau Testaments, et leur lecture par les femmes protestantes.

Avant même de commencer à regarder du côté des textes de la Bible, j'aimerais noter que Beauvoir, sans doute sans le savoir, a été inspiratrice pour le mouvement protestant féministe le plus important d'après-guerre : « le Mouvement Jeunes femmes », toutefois guère avant 1949 ; j'en reparlerai plus loin.

Le protestantisme n'avait d'ailleurs pas la même façon, depuis les débuts de la Réforme, de poser la question de l'égalité homme / femme, puisque la vierge Marie n'était pas, dans la Réforme, une figure tutélaire pour les femmes ni une déesse pour les hommes, sa vénération étant montrée du doigt comme une résurgence d'un polythéisme païen dans le monothéisme chrétien.

L'éducation des filles à la maison par les femmes grâce à la lecture et au fort taux d'alphabétisation des protestants (une valeur intrinsèque à la théologie protestante) et l'encouragement au mariage consenti par les deux époux avec possibilité de divorce en cas de désunion du couple, avait déjà fait du protestantisme une culture plus égalitaire pour les hommes et les femmes dès les débuts de la Réforme. La grande connaissance de la Bible des réformés, qu'il soient hommes ou femmes, et des figures féminines ayant un rôle très actif dans ce que la Bible présente comme une « histoire du salut », elle a contribué à créer une imagerie féminine protestante différente de celle que véhiculait le catholicisme. Là où les femmes catholiques exemplaires sont nones, abbesses ou saintes, les femmes protestantes exemplaires sont prophétesses, ou résistantes à l'opresseur. Les petites protestantes ont

plus en tête Marie Durand, enfermée à Aigues-Mortes à l'âge de 19 ans et prisonnière pendant trente-huit ans. Détention durant laquelle elle va entretenir une correspondance édifiante.

Comme les femmes protestantes n'ont pas véritablement accès à la prédication, ni au ministère pastoral, elles vont faire advenir le règne de Dieu dans les affaires sociales en agissant auprès des plus précaires de la société. Dès la fin du XVIII^e siècle, les femmes protestantes vont participer aux mouvements d'éducation, de secours et d'émancipation féminine. Par exemple, Madame Emilie Mallet qui va créer des « salles d'asile », qui deviendront les écoles maternelles destinées à accueillir les enfants de 2 à 6 ans, issus du milieu ouvrier. Puis elle organise un comité de visiteuses de prison pour les prisonnières de la prison saint Lazare. Elle favorisera le développement des diaconesses qui accueillent d'abord les anciennes détenues. C'est le début des dames patronnesses. Dès le XIX^e siècle, des femmes protestantes vont lutter pour une société plus égalitaire.

Au cœur du XIX^e, c'est le sujet de la prostitution qui va intéresser ces dames. Et le fait que, dans la généalogie de Jésus, on trouve une prostituée célèbre : Rahab, ne va pas être étranger à cette prise de position des femmes protestantes en faveur des prostituées et pour l'amélioration de leur sort. Dans la Bible, on trouve un cas de prostitution qui donne le beau rôle à la prostituée nommée Rahab :

Texte : Rahab la prostituée qui permet l'entrée du peuple hébreu en terre promise. (Josué, 2 : 1-9 et 12-14)

1 Du camp de Chittim, Josué, fils de Noun, envoya secrètement deux hommes avec l'ordre suivant : « Partez ! Observez le pays et la ville de Jéricho. » Ils partirent. Arrivés à Jéricho, les deux espions allèrent passer la nuit dans la maison d'une prostituée nommée Rahab. **2** On dit au roi de Jéricho : « Des Israélites sont arrivés dans la ville durant la nuit pour explorer attentivement le pays. » **3** Alors le roi de Jéricho fit dire à Rahab : « Les hommes qui sont venus chez toi ont pour mission d'explorer attentivement tout le pays. Livre-les nous. » **4** Rahab emmena les deux hommes et les cacha, puis elle répondit : « Des hommes sont effectivement venus chez moi, mais je ne savais pas d'où ils étaient. **5** Ils sont repartis à la tombée de la nuit au moment où on allait fermer la porte de la ville. J'ignore où ils sont allés. Si vous vous dépêchez, vous les rattraperez. » **6** En réalité, elle avait fait monter les espions sur le toit en terrasse de sa maison et les avait cachés au milieu de tiges de lin qu'elle y avait déposées. **7** Les envoyés du roi partirent à leur poursuite et, dès qu'ils eurent quitté la ville, on referma la porte. Ils recherchèrent les espions en suivant la route qui mène jusqu'aux passages des gués du Jourdain. **8** De son côté, Rahab monta sur le toit de sa maison avant que les deux hommes soient endormis. **9** Elle leur dit : « Je sais que le Seigneur vous a donné ce pays. Vous nous inspirez une si grande terreur que chacun ici a perdu tout courage à cause de vous. (...) **12** Maintenant, jurez-moi par le Seigneur que vous traiterez ma famille avec une bonté semblable à celle que j'ai eue à votre égard et donnez-moi un signe que vous dites vrai. **13** Promettez-moi de laisser la vie sauve à mon père et à ma mère, à mes frères et sœurs, et à tous les membres de leur famille ; vous ne permettrez pas que nous soyons tués. » **14** Ils lui répondirent : « Nous te le jurons sur notre vie, à condition que tu ne racontes rien de notre visite. Nous serons loyaux envers toi et nous te traiterons avec bonté lorsque le Seigneur nous donnera le pays. »

Ici, Rahab est la femme des murailles, celle qui est entre deux. Elle n'a pas de camp, elle défend les intérêts de la vie. Elle comprend que son peuple a peur de la guerre. Elle est la figure de l'infidèle, comme la femme du prophète Osée qui est présentée comme la prostituée qui a accepté la compromission avec le camp religieux des païens ; mais ici, Rahab accepte de se compromettre en collaborant avec Israël pour rester en vie. Femme de frontière, elle habite dans les murailles de la ville, c'est-à-dire, aux marges. Pourtant son rôle va être primordial et elle sera reprise dans la généalogie de Jésus comme une de ses ancêtres parce qu'elle a aidé à la venue du peuple de Dieu sur la terre promise.

Dans d'autres textes, c'est l'homme qui est l'instigateur de la prostitution :

Texte : Sarah prostituée par son mari avec le pharaon (Genèse 12 : 10-20)

10 Il y eut une famine dans le pays ; elle devint si grave qu'Abram descendit en Égypte, afin d'y séjourner. **11** Au moment de pénétrer dans ce pays, il dit à sa femme Sarai : « Écoute, je sais que tu es belle. **12** Quand les Égyptiens te verront, ils se diront que tu es ma femme ; ils me tueront et te garderont en vie. **13** Dis-leur donc que tu es ma sœur, afin qu'on me traite bien à cause de toi ; ainsi j'aurai la vie sauve grâce à toi. » **14** Lorsque Abram arriva en Égypte, les Égyptiens remarquèrent que sa femme était très belle. **15** Des officiers du pharaon la virent et firent son éloge à leur maître. La femme fut prise dans le palais du roi. **16** À cause d'elle, le pharaon se montra bienveillant envers Abram. Il lui donna des moutons, des chèvres et des bœufs, des serviteurs et des servantes, des ânes, des ânesses et des chameaux. **17** Mais le Seigneur frappa le pharaon et sa maisonnée de grands malheurs à cause de Sarai, la femme d'Abram. **18** Le pharaon convoqua Abram et lui demanda : « Pourquoi m'as-tu fait cela ? Pourquoi ne m'as-tu pas averti que c'était ta femme ? **19** Pourquoi as-tu dit que c'était ta sœur, si bien que je l'ai prise pour femme ? Maintenant, voilà ta femme ; prends-la et pars ! » **20** Le pharaon donna alors à ses serviteurs l'ordre de le raccompagner avec sa femme et tout ce qui lui appartenait.

Abraham recommencera avec Abimélek (Genèse 20, 1-7)

Abraham, père des croyants, s'illustre ici par sa couardise et c'est sa femme qui en fait les frais. De plus, il recommence deux fois cette manœuvre qui montre sans doute que le porteur de la foi d'Israël doit apprendre à avoir assez confiance en son Dieu pour oser se mettre en danger ; chose qu'Abraham mettra du temps à apprendre.

Dans le monde protestant français, au XIX^e siècle, la cause des femmes les plus misérables socialement et exploitée par le genre masculin, va émouvoir les dames de la bonne société, comme par exemple, **Jenny d'Héricourt** (1809-1875), **Henriette de Witt-Guizot** (1829-1908), **Mme Jules Siegfried** (1848-1922), et donner lieu à des créations associatives et à des publications qui auront de plus en plus de résonance. On peut citer : **La société de la morale chrétienne** qui aide les détenues de la prison St Lazare.

On peut aisément imaginer que des figures féminines et des histoires bibliques inspirent ces mouvements et donnent une caution théologique à ces protestantes, qui, tout en cherchant à garantir pour les femmes le respect des bonnes mœurs, vont défendre des femmes souvent abandonnées à leur sort dans la sordide prison de Saint Lazare.

Ce combat pour le respect de la dignité des femmes fait penser au cas du viol de Dina dans la Genèse, pour lequel le père se tait, alors que les frères, donc la génération suivante, se rebellent :

Texte : Le viol de Dina (Genèse 34 : 1-5 et 26-29)

1 Dina, la fille que Léa avait donnée à Jacob, sortait pour voir les filles du pays. **2** Sichem, fils de Hamor, le Hivvite, prince du pays, la vit, la prit et coucha avec elle ; il abusa d'elle. **3** Il s'attacha à Dina, fille de Jacob ; il aima la jeune fille et parla au cœur de la jeune fille. **4** Sichem dit à Hamor, son père : Prends-moi cette jeune fille pour femme. **5** Jacob apprit qu'il avait souillé Dina, sa fille ; mais comme ses fils étaient aux champs avec son troupeau, Jacob garda le silence jusqu'à leur arrivée. (...) **26** Dans la maison de Sichem, ils prirent Dina et sortirent. **27** Les autres fils de Jacob vinrent dépouiller les cadavres et pillèrent la ville, parce qu'on avait déshonoré leur sœur. **28** Ils s'emparèrent des moutons et des chèvres, des bœufs et des ânes, bref, de tout ce qui était dans la ville et dans la campagne. **29** Ils emportèrent toutes les richesses, emmenèrent tous les enfants et les femmes, et ils pillèrent complètement les maisons.

Dans ce texte, **Dina** semble passive et ce sont les hommes de la famille qui décident de la défendre ou non. Elle est aussi considérée comme un butin de guerre et convoitée comme un objet. Ici, on dit de Sichem qu'il s'attache à Dina, mais, que ce soit dans la sphère privée ou dans la sphère publique, les femmes des temps bibliques n'existent qu'en référence à un homme. La société antique fait d'elles des mineures ayant toujours besoin d'un tuteur. Même leur argent, quand elles en ont, est géré par un homme, le père, le mari, ou le fils quand elles deviennent veuves. Cette situation va perdurer dans nos sociétés modernes et les protestantes vont créer, en pleine industrialisation, au XIX^e siècle : **La société pour l'émancipation des femmes** qui revendique pour elles une autonomie financière qu'elles peuvent acquérir par un travail qu'on se préoccupe de leur fournir.

Dans la Bible, l'histoire de Ruth nous montre l'illustration de cette dépendance des femmes par rapport aux hommes, non qu'elles travaillent moins, qu'elles gèrent moins bien leur patrimoine, mais ce sont les lois sociales mêmes qui leur impose cette minorité éternelle, les faisant passer du père au mari, puis au fils.

Texte : Noémi et Ruth, deux veuves en quête d'un racheteur (Ruth 2, 1-10) :

1 Noémi avait un parent du côté de son mari, un homme puissant et riche du clan d'Elimélek, qui se nommait Booz. 2 Ruth la Moabite dit à Noémi : Laisse-moi, je te prie, aller aux champs pour glaner des épis derrière celui aux yeux duquel je trouverai grâce. Elle lui dit : Va, ma fille ! 3 Elle partit et s'en vint glaner dans un champ derrière les moissonneurs. Il se trouva que la parcelle de terre appartenait à Booz, qui était du clan d'Elimélek. 4 Or Booz arriva de Beth-Léhem ; il dit aux moissonneurs : Que le SEIGNEUR soit avec vous ! Ils lui répondirent : Que le SEIGNEUR te bénisse ! 5 Booz dit au serviteur chargé de surveiller les moissonneurs : A qui appartient cette jeune femme ? 6 Le serviteur chargé de surveiller les moissonneurs répondit : C'est la jeune Moabite qui est revenue avec Noémi du pays de Moab. 7 Elle a dit : « Laisse-moi, je te prie, glaner et ramasser des épis entre les gerbes derrière les moissonneurs. » Depuis qu'elle est venue, ce matin, et jusqu'à présent elle est restée debout ; elle ne s'est assise que peu de temps dans la maison. 8 Booz dit à Ruth : Ecoute bien, ma fille ; ne va pas glaner dans un autre champ ; ne t'éloigne pas non plus d'ici ; attache-toi à mes servantes. 9 Tu auras les yeux sur le champ que l'on moissonne et tu iras derrière elles. J'ai interdit aux serviteurs de te toucher ; quand tu auras soif, tu iras aux cruches et tu boiras de ce que les serviteurs auront puisé. 10 Alors elle se prosterna, face contre terre. Elle lui dit : Comment ai-je pu trouver grâce à tes yeux pour que tu t'intéresses à moi, alors que je suis une étrangère ?

Le mari de Noemi, Elimelek, et ses deux fils vivaient en immigrants à Moab à cause d'une grande famine qui sévissait en Israël. Elimelek est mort et les deux fils de Noémie et d'Elimelek qui avaient épousé des filles de Moab sont morts eux aussi. Ruth décide de suivre Noemi dans son retour au pays et leur stratégie va être de trouver un membre du clan d'Elimelek pour les prendre sous sa protection selon la loi du lévirat que voici :

Texte : La loi du Lévirat (Deutéronome 25, 5-10)

5 Lorsque des frères habitent ensemble, si l'un d'eux meurt sans laisser de fils, la femme du défunt ne se mariera pas au dehors avec un étranger ; son beau-frère ira vers elle, il la prendra pour femme et il remplira envers elle son devoir de beau-frère. 6 Le premier-né qu'elle mettra au monde portera le nom de son frère défunt, afin que son nom ne soit pas effacé d'Israël. 7 Si cet homme ne désire pas prendre sa belle-sœur pour femme, sa belle-sœur montera à la porte de la ville, vers les anciens, et elle dira : « Mon beau-frère refuse de relever le nom de son frère en Israël, il ne veut pas remplir envers moi son devoir de beau-frère. » 8 Les anciens de la ville l'appelleront et lui parleront. S'il persiste, en disant : « Je ne désire pas la prendre pour femme », 9 alors sa belle-sœur s'approchera de lui sous les yeux des anciens, elle lui ôtera sa sandale et elle lui crachera au visage. Elle déclarera : « Voilà ce qu'on fait à

l'homme qui refuse de bâtir la maison de son frère. » 10 Et voici le nom dont on l'appellera en Israël : « Maison du déchaussé ».

Dans le livre de **Ruth** on voit que l'application de la loi était en fait plus souple et que Booz va prendre pour femme Ruth alors qu'il n'est pas le racheteur le plus proche d'Elimelek. Ici, les femmes sont entièrement dépendantes des hommes et les moyens de subsistances sont entièrement confiés à la gestion des hommes. Les figures de veuves dans la Bible sont toujours, dans le Premier Testament, comme dans le second, des figures de pauvreté et de précarité sociales. On pensera bien sûr à la veuve de Sarepta qui va mourir de famine, mais aussi au service des veuves que les apôtres doivent organiser pour qu'elles soient nourries, ou encore à l'obole de la veuve qui met de son nécessaire dans le tronc du temple, ce qui montre qu'elle a très peu pour vivre.

Dans les premiers combats féministes protestants pour une amélioration de la condition féminine, on peut citer le quotidien féministe : **La voix des femmes** qui réclame l'égalité politique des femmes et des hommes.

Dans le combat pour l'égalité entre hommes et femmes en politique, les femmes protestantes ont évidemment en tête la figure de **Déborah** qui est juge en Israël et va lever une armée et bien sûr celle **d'Esther**, qui d'esclave qu'elle était devient reine. Le livre qui porte son nom est écrit entre le premier retour des exilés juifs à Babylone dans leur pays, conduit par Zorobabel et Josué sous le règne de Cyrus (538-530 av. J-C) et le règne d'Artaxerxes 1^{er} (465-424 av. J-C). Le livre présente les Perses comme assez favorables aux juifs. Esther y apparaît comme celle qui intercède en faveur de son peuple après avoir été emmenée dans le harem du roi perse et faite reine par lui. Elle obtient tout ce qu'elle demande au roi perse et institue la fête de Pourim que le judaïsme fête encore aujourd'hui. Dans le livre biblique, c'est grâce à elle que son peuple a la vie sauve et n'est pas exterminé par la Perse. La tradition a retenu cette figure comme une diplomate de la paix pour Israël.

Dans le livre d'Esther, un roi allié des Perses et adversaire du roi d'Israël Saül, nommé Haman organise l'extermination des juifs. C'est Esther qui va intervenir et sauver son peuple.

Texte : Haman prépare l'extermination des juifs. (Esther 3 : 8-10)

8 Haman dit au roi Xerxès : *Il y a un peuple à part. Ils sont partout, infiltrés parmi tous les peuples, dans toutes les provinces de ton royaume ; leurs lois les distinguent de tout peuple, et ils n'agissent pas selon les lois du roi : il n'est pas dans ton intérêt de les laisser en repos. 9* Si cela te semble bon, ô roi, *signe leur perte, et je ferai peser dix mille talents d'argent par les fonctionnaires du royaume, pour les verser dans les coffres du roi. 10* Le roi retira de son doigt la bague à cachet et la donna à Haman, fils de Hammedata, l'Agaguite, adversaire des Juifs.

On imagine aisément combien ce texte a résonné dans le monde juif en référence à la Shoah. Esther reste une figure de salut très importante pour les juifs mais aussi pour les protestants, habitués aux persécutions par leur histoire. Du côté protestant, La Fédération française des éclaireuses qui avait été créée en 1912 et se développe beaucoup après la première guerre mondiale et surtout avec la seconde, est l'institution dans laquelle les éclaireuses vont agir dans des réseaux de résistance, exfiltrant des enfants juifs de Paris pour les mettre à l'abri.

Nous avons abordé les problèmes d'intégrité physique, de moyens de subsistances et de droit à décider et agir dans la société. Et nous avons vu que les mouvements féministes protestants, qui devinrent très souvent œcuméniques, n'eurent de cesse de gagner des droits pour les femmes dans la société française. Après-guerre, en 1946, est créé le « **mouvement Jeunes femmes** » pour répondre

aux questions spécifiques de femmes jeunes ou moins jeunes. Parmi les thématiques abordées par le mouvement, on trouve :

- l'exercice de l'activité professionnelle à accorder avec la vie de famille,
- les problèmes du couple et le contrôle des naissances,
- les responsabilités dans l'Église,
- le regard à porter sur les problèmes politiques.

Tels sont les sujets sur lesquels le mouvement, les congrès annuels, le « Bulletin » paraissant 6 fois par an, vont se pencher et dont les prises de position vont enrichir et stimuler tout le monde protestant. Trois ouvrages inspirent plus particulièrement la réflexion des « théoriciennes » du Mouvement :

- *La Femme éternelle* de Gertrud von Lefort (1947) valorisant la vocation rédemptrice de la femme, doctrine catholique jugée par trop conservatrice ;
- *Le Deuxième sexe* de Simone de Beauvoir (Paris, Gallimard, 1949), dont la pensée fondamentalement athée fascine et scandalise à la fois ;
- *Découverte de la femme* de Charlotte von Kirschbaum – secrétaire de Karl Barth à mi-chemin entre les deux, valorisant la différence sexuelle et la féminité, et déculpabilisant la sexualité si celle-ci est mise au service de l'amour conjugal.

Parmi une équipe de femmes remarquables qui ont porté très haut les valeurs du protestantisme en prenant part aux combats féministes de leur temps, il faut retenir les noms de Jeanne Lebrun (1903-1996) qui, après la guerre de 39-45, sensibilisée par la demande de femmes mariées d'avoir un lieu de recherche et d'expression, est à l'origine de la création du Mouvement. De Suzette Duflo (1910-1983) présidente de 1949 à 1966 ; de Francine Dumas (1917-1980) vice-présidente, très épaulée dans son engagement par son mari, le pasteur André Dumas, de Christiane Rigal, ancienne journaliste à Réforme, qui assure la rédaction du bulletin.

En ce qui concerne le travail des femmes, il a toujours existé et ne fut jamais moins pénible que celui des hommes. Mais dans de nombreux cas, il n'était pas payé, et quand il l'était, il l'était moins que le travail des hommes. C'est encore le cas aujourd'hui.

La Bible nous montre des femmes qui accomplissent les tâches qui leur sont réservées dans les sociétés traditionnelles et patriarcales : porter l'eau et donner à boire aux hommes et aux animaux, Rébecca en Gn 24, Rachel en Gn 29, La Samaritaine en Jean 4, 1-26. Une imagerie très idéalisée fait de ces porteuses d'eau des symboles d'élégance et de séduction, mais dans la pratique, le portage de l'eau est un travail épuisant, parfois dangereux et quand on se souvient qu'une fille est alors considérée comme adulte à environ douze ans, on peut imaginer ce que ces lourdes charges représentent pour le corps de ces jeunes filles.

Le travail des champs est aussi celui des femmes, comme dans le livre de Ruth. Il semble aussi que la vinification fasse partie des attributions féminines. Dans plusieurs textes de la Bible il est question de vignes qui sont entretenues par des femmes : Proverbes 31, 16 fait l'éloge de la femme juste pour sa contribution au travail de la vigne et dans le Cantique des Cantiques, (Ct 1, 6) la femme possède une vigne et déplore de ne pas avoir pu la cultiver. Dans le premier livre de Samuel, les femmes peuvent être employées comme parfumeuses, (1 Samuel 8, 11-13). Même si certains fils de prêtres avaient la charge de fabriquer des onguents, (1 Chroniques 9, 30), la parfumerie et l'embaumement revenait avec les plantes odoriférantes revenaient souvent aux femmes. Ce sont les femmes de l'entourage de Jésus qui se rendent au tombeau pour faire cet acte important de préparation du mort. Le texte de la femme au parfum (Jean 12, 1-8) est lui aussi un dans le contexte d'une mise au tombeau anticipé prophétiquement, et on notera d'ailleurs que Jésus est très accueillant pour cette

femme que la tradition chrétienne verra comme une séductrice en besoin de repentance, alors qu'elle apporte peut-être le parfum le plus précieux qu'elle a elle-même fabriqué et qu'elle offre sans compter.

Texte : La femme au parfum (Jean 12; 1-8)

1 Six jours avant la Pâque, Jésus vint à Béthanie, où était Lazare qu'il avait réveillé d'entre les morts. 2 Là, on donna un dîner pour lui ; Marthe servait, et Lazare était l'un de ceux qui étaient à table avec lui. 3 Marie, donc, prit une livre d'un parfum de nard pur de grand prix, en répandit sur les pieds de Jésus et lui essuya les pieds avec ses cheveux ; la maison fut remplie de l'odeur du parfum. 4 Un de ses disciples, Judas Iscariote, celui qui allait le livrer, dit alors : 5 Pourquoi n'a-t-on pas vendu ce parfum trois cents deniers pour les donner aux pauvres ? 6 Il disait cela, non parce qu'il avait le souci des pauvres, mais parce qu'il était voleur et que, tenant la bourse, il prenait ce qu'on y mettait. 7 Mais Jésus dit : Laisse-la garder cela pour le jour de mon ensevelissement. 8 Les pauvres, en effet, vous les avez toujours avec vous ; mais moi, vous ne m'avez pas toujours.

Parmi les autres métiers traditionnels, on peut aussi citer la préparation de la nourriture et le tissage des vêtements (comme Anne, qui fabrique chaque année un vêtement à son fils Samuel qui sert dans le temple de Silo. 1 S 2, 19). Mais il y a aussi, dans la Bible, des figures de femmes qui semblent très autonomes : les commerçantes.

Parmi elles, celle que la tradition a retenue comme la femme de valeur :

Texte : Proverbe numérique de la femme de valeur (Proverbes 31 : 10-31) .

*10 Qui trouvera une femme de valeur ? Son prix dépasse de loin celui des coraux.
beth 2*

*11 Le cœur de son mari a confiance en elle, et le bénéfice ne manque pas.
gimel 3*

*12 Elle lui fait du bien, et non pas du mal, tous les jours de sa vie.
daleth 4*

*13 Elle se procure de la laine et du lin et travaille de ses mains avec plaisir.
hé 5*

*14 Elle est comme les bateaux d'un marchand, elle fait venir son pain de loin.
waw 6*

*15 Elle se lève lorsqu'il fait encore nuit, elle donne de quoi manger à sa maison, elle donne ses instructions à ses servantes.
zaïn 7*

*16 Elle pense à un champ et elle l'acquiert ; du fruit de ses mains elle plante une vigne.
heth 8*

*17 Elle ceint ses reins de force, elle affermit ses bras.
teth 9*

*18 Elle sent que ce qu'elle gagne est bon ; sa lampe ne s'éteint pas la nuit.
yod 10*

*19 Elle met la main à la quenouille, ses mains tiennent le fuseau.
kaph 20*

*20 Elle ouvre ses mains pour le pauvre, elle tend la main au déshérité.
lamed 30*

*21 Elle ne craint pas la neige pour sa maison : toute sa maison est vêtue d'écarlate.
mem 40*

*22 Elle se fait des couvertures, elle a des vêtements de fin lin et de pourpre rouge.
noun 50*

23 Son mari est reconnu aux portes de la ville, lorsqu'il est assis avec les anciens du pays.

samek 60

24 Elle fait des sous-vêtements et les vend, elle livre des ceintures au marchand.

`ain 70

25 Elle est revêtue de force et de dignité, elle se rit de l'avenir.

pé 80

26 Elle ouvre la bouche avec sagesse, sa langue enseigne la fidélité.

tsadé 90

27 Elle surveille la marche de sa maison, elle ne mange pas le pain de la paresse.

qoph. 100

28 Ses fils se lèvent, ils la déclarent heureuse ; son mari se lève, il la loue.

resh 200

29 Beaucoup de filles ont montré leur valeur ; toi, tu les surpasses toutes.

shîn 300

30 La grâce est trompeuse et la beauté futile ; la femme qui craint le SEIGNEUR, voilà celle qui sera louée.

taw 400

31 Donnez-lui du fruit de ses mains ; qu'aux portes de la ville ses œuvres la louent !

Ce proverbe numérique, dont chaque vers a la valeur numérique de la lettre à laquelle il est lié, donne un panorama du nombre d'activités que gère cette femme. Il semble qu'elle puisse gérer sa fortune et qu'elle puisse décider des investissements qu'elle entreprend.

Dans la *Lettre aux Romains*, apparaît la mention d'une femme qui a un rôle très important dans la propagation de la bonne nouvelle de Jésus Christ, et qui semble pouvoir apporter son soutien à Paul. Elle se prénomme **Phoebé**. C'est sans doute une femme très autonome, mais cette fois citoyenne de la province romaine d'Achaïe et plus précisément d'un des ports de Corinthe, Cenchrées. Certains manuscrits de la *Lettre aux Romains* se terminent par la mention : « lettre écrite de Corinthe par Phoebé, ministre de l'église de Cenchrées ». Ou encore : « écrite par Tertius et envoyée par Phoebé ». Cette mention signifie que les fidèles de l'église de Rome doivent recevoir la porteuse de lettre et peut-être même celle qui l'a écrite sous la dictée de Paul. Phoebé est donc une voyageuse et sans doute une commerçante qui ne va pas à Rome seulement pour porter une lettre, mais sans doute aussi pour échanger des marchandises là-bas et revenir avec d'autres denrées à vendre à Corinthe.

Texte : Romains (Chapitre 16 : 1-2)

1 Je vous recommande Phœbé, notre sœur, qui est ministre de l'Eglise de Cenchrées, *2* afin que vous la receviez dans le Seigneur d'une manière digne des saints. Mettez-vous à sa disposition pour toute affaire où elle pourrait avoir besoin de vous, car elle a été une protectrice pour beaucoup, y compris pour moi-même.

Ces figures de femmes relativement émancipées du joug masculin ne doivent pas faire oublier les figures féminines bibliques dominantes : la séductrice et la mère.

De nombreux textes mettent en cause la beauté de la femme et son pouvoir de séduction. Dans les Proverbes par exemple : (5, 1-6) (6, 23-29) (9, 13-18). Dans ces textes, l'adultère est particulièrement pointé du doigt. On comprend l'importance de cette question si l'on considère en parallèle l'importance de la descendance.

On voit cet impérieux désir d'avoir une descendance dans l'histoire des filles de Loth qui n'hésitent pas à être incestueuses pour avoir une descendance dans leur lignée et ne pas voir leur généalogie mélangée à celle d'un étranger :

Texte : La fuite de Loth (Genèse 19 : 30-38)

30 Loth monta de Tsoar pour s'installer dans la montagne avec ses deux filles, car il avait peur de s'installer à Tsoar. Il s'installa dans une grotte. **31** Alors l'aînée dit à la cadette : Notre père est vieux, et il n'y a pas d'homme dans le pays pour aller avec nous selon l'usage commun à tous. **32** Viens, faisons boire du vin à notre père et couchons avec lui, afin de donner la vie à une descendance issue de notre père. **33** Elles firent donc boire du vin à leur père ce soir-là ; et l'aînée alla coucher avec son père : il ne se rendit compte de rien, ni quand elle se coucha, ni quand elle se leva. **34** Le lendemain, l'aînée dit à la cadette : J'ai couché avec mon père la nuit dernière ; faisons-lui boire du vin ce soir encore, et va coucher avec lui, afin de donner la vie à une descendance issue de notre père. **35** Elles firent boire du vin à leur père ce soir-là encore, et la cadette se releva pour coucher avec lui : il ne se rendit compte de rien, ni quand elle se coucha, ni quand elle se leva. **36** Ainsi les deux filles de Loth furent enceintes de leur père. **37** L'aînée mit au monde un fils qu'elle appela du nom de Moab : c'est le père de Moab — jusqu'à aujourd'hui. **38** La cadette mit aussi au monde un fils, qu'elle appela du nom de Ben-Ammi (« Fils de mon peuple ») : c'est le père des Ammonites — jusqu'à aujourd'hui.

Nombre d'histoires de femmes dans la Bible tournent autour de la maternité et, par conséquent, autour de la stérilité. Dans la Genèse, l'histoire des patriarches d'Israël est aussi l'histoire des patriarches. Dans Genèse 24 au verset 67, on n'hésite pas à écrire qu'Isaac se console de la mort de sa mère Sarah en épousant sa femme Rebecca qu'il conduit dans la tente de sa mère pour sa nuit de nocce. En fait, si les femmes passent de l'autorité du père à celle du mari, il semble bien que les fils soient particulièrement attachés à leur mère. Rebecca sera ainsi celle qui intriguera pour que le vieil Isaac devenu aveugle bénisse son fils Jacob en le prenant pour Esau son fils aîné. C'est donc la préférence de Rebecca qui l'emporte sur le droit légitime d'Esau. Pour être respectée, il faut donc être un ventre fertile et donner une descendance à son mari. Les affaires de stérilité vont donc être le théâtre de diverses stratégies de la part de ces femmes qui au-delà du désir d'enfant, vont d'abord chercher à trouver leur légitimité dans un monde où la stérilité est vue comme la pire des malédictions. Dans la galerie de portraits des femmes stériles, on va trouver : Sarah femme d'Abraham, Rebecca femme d'Isaac, Rachel femme de Jacob, en fait, chaque génération de patriarche est marquée par la stérilité. Symboliquement, ce motif met en valeur la difficulté du peuple d'Israël à exister et sa précarité. Pour pallier ce problème, les servantes et les sœurs des épouses vont servir de mères porteuses d'une descendance pour le nom du mari. Sarah aura Hagar comme mère porteuse (Genèse 16 : 1-6) et (Genèse 21 : 9-13) qui donnera naissance à Ismaël, fils d'Abraham et père des Ismaéliens. Rebecca donnera naissance à des jumeaux seulement parce que « Dieu se laissa fléchir » et voici ce que dit le texte biblique :

Texte (Genèse 25, 19-26)

19 Voici la généalogie d'Isaac, fils d'Abraham. Abraham engendra Isaac. **20** Isaac avait quarante ans quand il prit pour femme Rebecca, fille de Betouel, l'Araméen de Paddân-Aram, et sœur de Laban, l'Araméen. **21** Isaac intercêda auprès du SEIGNEUR en faveur de sa femme, car elle était stérile, et le SEIGNEUR se laissa fléchir. Rebecca, sa femme, fut enceinte. **22** Les enfants se heurtaient en elle, et elle dit : Pourquoi cela m'arrive-t-il ? Elle alla consulter le SEIGNEUR. **23** Le SEIGNEUR lui dit : Deux nations sont dans ton ventre, deux peuples se sépareront au sortir de ton sein ; un de ces peuples sera plus fort que l'autre, et le grand servira le petit. **24** Au terme de sa grossesse, il apparut qu'il y avait des jumeaux dans son ventre. **25** Le premier sortit entièrement roux, comme un manteau de poil : on l'appela du nom d'Esau (« Poilu »). **26** Après quoi sortit son frère, dont la main tenait le talon d'Esau ; et on l'appela du nom de Jacob (« Il talonne »). Isaac avait soixante ans lorsqu'ils naquirent.

Ces textes de la Genèse nous parlent davantage « d'identité nationale » que de maternité. Ce sont des nations qui naissent et non des enfants. Quant à l'histoire de Rachel, c'est une concurrence impitoyable entre elle et sa sœur, qui a épousé Jacob avant elle et qui, elle, a autant d'enfants qu'elle semble le vouloir. L'enjeu est de rendre compte de la naissance des 12 tribus d'Israël, et la différence entre les deux sœurs, entre les servantes des sœurs, donnent une gradation de légitimité aux différentes tribus issues de Jacob. (chapitre 29 et 30 de la Genèse) On remarquera aussi que c'est essentiellement dans le livre de la Genèse que l'on trouve le plus d'histoire de maternité, ce qui n'est pas un hasard quand on veut faire un récit des origines.

En quoi ces textes, qui ignorent globalement nos valeurs d'égalité entre les hommes et les femmes -très éloignés, en tout cas de celles-ci -, peuvent-ils nous aider à effectuer les changements qui s'imposent aux yeux de Beauvoir ? La critique beauvoirienne ne laisse pour ainsi dire aucun espoir de ce côté.

II. La critique beauvoirienne de l'attitude religieuse à l'égard de l'inégalité homme / femme

Beauvoir n'est certes pas spécialiste des questions religieuses concernant la femme ; elle n'y prétend d'ailleurs pas, même si, dans cette espèce d'encyclopédie qu'est *Le Deuxième Sexe*, les questions religieuses sont souvent mises au premier plan, quand bien même elles ne constitueraient pas un chapitre à part. Il nous faut donc regarder le type de travail qu'elle fait autour de ces questions.

Beauvoir a été sensible aux figures de la femme dans les divers monothéismes en soulignant, à chaque fois, que, même quand la femme est apparemment encensée, elle n'en est pas moins tenue pour inférieure.

Beauvoir utilise sa propre lecture éthique de la question de l'inégalité homme / femme - qu'elle condamne sans appel - pour regarder comment le christianisme a collaboré à cette stabilisation et justification de l'inégalité.

Je vais prendre deux textes du *Deuxième Sexe* pour le montrer.

II.1. L'idéologie chrétienne.

« L'idéologie chrétienne n'a pas peu contribué à l'oppression de la femme. Sans doute y a-t-il dans l'Évangile un souffle de charité qui s'étend aussi bien aux femmes qu'aux lépreux ; ce sont les petites gens, les esclaves et les femmes qui s'attachent le plus passionnément à la loi nouvelle. Dans les tout premiers temps du christianisme, les femmes, quand elles se soumettaient au joug de l'Église, étaient relativement honorées ; elles témoignaient comme martyres aux côtés des hommes ; elles ne pouvaient cependant participer au culte qu'à titre secondaire ; les « diaconesses » n'étaient autorisées qu'à accomplir des tâches laïques : soins donnés aux malades, secours dispensés aux indigents. Et si le mariage est considéré comme une institution exigeant la fidélité réciproque, il semble évident que l'épouse doit y être totalement subordonnée à l'époux : à travers saint Paul s'affirme la tradition juive, farouchement antiféministe [Le qualificatif est un peu regrettable, car il fait totalement l'impasse sur un texte à propos duquel nous reviendrons et qui a rendu Paul célèbre pour la déclaration d'égalité entre les hommes et les femmes qu'il contient]. Saint Paul commande aux femmes l'effacement et la retenue ; il fonde sur l'Ancien et le Nouveau Testament le principe de la subordination de la femme à l'homme. « L'homme n'a pas été tiré de la femme, mais la femme de l'homme ; et l'homme n'a pas été créé en vue de la femme, mais la femme en vue de l'homme. » Et ailleurs : « Comme l'Église est soumise au Christ, ainsi soient soumises en toutes choses les femmes à leur mari. » Dans une religion où la chair est maudite, la femme apparaît comme la plus redoutable tentation du démon. Tertullien [160-225. Théologien qui tente de faire une synthèse entre le christianisme et la culture gréco-latine] écrit : «

Femme, tu es la porte du diable. Tu as persuadé celui que le diable n'osait attaquer en face. C'est à cause de toi que le fils de Dieu a dû mourir ; tu devrais toujours t'en aller vêtue de deuil et de haillons. » Saint Ambroise [339-397, évêque de Milan, un des pères de l'Église, artisan de la conversion de Saint Augustin, n'est pas plus tendre pour les femmes] : « Adam a été conduit au péché par Ève et non Ève par Adam. Celui que la femme a conduit au péché, il est juste qu'elle le reçoive comme souverain. » Et saint Jean Chrysostome [qui est son contemporain, né entre 344 et 349, mort en 407 ; il a été archevêque de Constantinople ; c'est un père de l'Église] : « En toutes les bêtes sauvages il ne s'en trouve pas de plus nuisante que la femme. » Quand, au IV^e siècle, le droit canonique se constitue, le mariage apparaît comme une concession aux faiblesses humaines, il est incompatible avec la perfection chrétienne. « Mettons la main à la cognée et coupons par ses racines l'arbre stérile du mariage », écrit saint Jérôme [342-420. Grand traducteur de la Bible dont il a donné une version latine]. À partir de Grégoire VI, lorsque le célibat a été imposé aux prêtres [1000-1048, a été pape pendant un an de 1045 à 1046 ; il a acheté son pontificat], le caractère dangereux de la femme est plus sévèrement souligné : tous les Pères de l'Église proclament son abjection. Saint Thomas [1225 ou 1226, mort en 1274, un grand docteur de l'Église] sera fidèle à cette tradition quand il déclare que la femme n'est qu'un être « occasionnel » et incomplet, une sorte d'homme manqué. « L'homme est la tête de la femme tout ainsi que le Christ est la tête de l'homme », écrit-il [*dans un pur style paulinien*]. « Il est constant que la femme est destinée à vivre sous l'emprise de l'homme et n'a de son chef aucune autorité. » Aussi le droit canon n'admet-il d'autre régime matrimonial que le régime dotal qui rend la femme incapable et impuissante. Non seulement les offices virils lui demeurent interdits, mais on lui défend de déposer en justice et on ne reconnaît pas la valeur de son témoignage. Les empereurs subissent de façon mitigée l'influence des Pères de l'Église ; la législation de Justinien [482-565, Empereur qui a essayé de sauver l'unité de l'Empire romain] honore la femme en tant qu'épouse et mère, mais l'asservit à ces fonctions ; ce n'est pas à son sexe, c'est à sa situation au sein de la famille qu'est due son incapacité. Le divorce est interdit et il est exigé que le mariage soit un événement public ; la mère a sur ses enfants une autorité égale à celle du père, elle a les mêmes droits à leurs successions ; si son mari meurt, elle devient leur tutrice légale. Le sénatus-consulte velléien [Beauvoir fait allusion à un décret du Sénat, ainsi appelé parce qu'il fut rendu sous le consulat de M. Sillanus & de *Velleius Tutor*, du temps de l'empereur Claude ; décret censé protéger les femmes contre toutes les obligations qu'elles auraient contractées pour autrui, & qu'on aurait extorquées d'elles par violence, par autorité & par surprise] est modifié : dorénavant, elle pourra intercéder au profit des tiers, mais elle ne peut contracter pour son mari ; sa dot devient inaliénable ; c'est le patrimoine des enfants et il lui est interdit d'en disposer [*et ainsi, ce qui paraît gagné par une main lui est retiré par l'autre*] ».

Le Deuxième Sexe, Gallimard, Paris, 1949, vol. I, p. 134-135.

Le contenu de ces textes parle de lui-même sans qu'il soit besoin de beaucoup le commenter. L'acte d'accusation est sans réplique possible, d'autant que Beauvoir souligne par ailleurs toutes sortes de lâchetés et de faux-fuyants de la part de l'Église qui interdit le divorce mais laisse faire des répudiations quand les puissants les pratiquent (I, 163).

Marquons un regret, toutefois, concernant Paul dont le portrait est défiguré, en tout cas mal équilibré, même si, au bout du compte, on peut donner raison à Beauvoir. En effet, Paul ne veut pas parler d'une inégalité ontologique entre l'homme et la femme puisqu'il souligne même, au contraire, l'égalité de la femme et de l'homme devant Dieu. Chacun connaît le passage de Galates, III, 25-28 : « Maintenant que la foi est venue [...], vous êtes tous fils de Dieu par la foi dans le christ Jésus. Car vous tous qui avez été immergés dans le Christ, vous vous êtes revêtus du Christ. Il n'y a pas de Juif ni de Grec ; il n'y a pas d'esclave ni d'homme libre ; il n'y a pas de mâle ni de femelle, vous êtes un dans le christ Jésus ». Mais - et, cette fois, Beauvoir a raison - quand on passe aux questions directement

éthiques, pratiques, c'est l'inégalité qui est dominante et qu'on tente de justifier. On sait que la philosophie de Paul est plus pratique que métaphysique, comme on le voit quand on cherche à interpréter la résurrection, par exemple. Toutefois, on n'arrange pas les affaires de Paul en faisant de l'inégalité de l'homme et de la femme une lecture pratique. Certes, l'inégalité de l'homme et de la femme ne serait pas un fait, mais elle serait un choix. On ferait le choix de la misogynie : mais jusqu'à quel point ce choix n'est-il pas plus accablant encore qu'un préjugé métaphysique - ?

Mais c'est moins le contenu qu'il s'agit de considérer que la façon dont Beauvoir procède pour l'introduire. Tout, dans cette histoire, que ce soit à grands traits ou par petites touches, voire les deux à la fois, est mesuré en fonction des avancées, des reculs, des stagnations autour d'une position prise comme aune : l'égalité juridico-économico-sociale des femmes et des hommes. On inspecte avec cette unité de mesure aussi bien le Ier siècle après JC que tous les autres siècles car Beauvoir continue cette histoire religieuse bien au-delà du XIII^e siècle qui, avec Thomas d'Equin nous a servi de date butoir. Est-il très loyal de se servir d'une unité de mesure anachronique pour mesurer des époques distantes de deux mille ans ? N'est-il trop facile de lire l'histoire à rebours à partir d'une valeur dont l'humanité ne disposait pas pendant des siècles et même durant des millénaires ? On mesure alors le monde avec ce qu'il aurait dû être, à nos yeux, dès le départ. On peut certes s'aviser de le faire, mais à condition de ne pas retourner la machine en lui donnant l'allure d'un fonctionnement réel et de faire comme si l'on détenait les moyens de savoir comment l'histoire a fonctionné pour atteindre nos valeurs. On ne saurait sans naïveté forcer l'histoire à se finaliser grâce aux valeurs que l'on préconise présentement, qui ne sont pas encore réalisées, mais qui le seront - à n'en pas douter -.

Nous allons reprendre cette question un peu plus loin ; mais lisons un autre texte qui permettra de voir notre auteure travailler avec plus de finesse sur les signifiants et les symboles à travers lesquels se donne cette inégalité.

II.2. Signification de la vierge Marie.

On trouve ce texte dans le vol. I, 283-284 de la collection Essais Folio :

« C'est paradoxalement le christianisme qui va proclamer, sur un certain plan, l'égalité de l'homme et de la femme. [Cette fois, l'allusion à Paul, si elle n'est pas explicite, nous paraît claire, même si Beauvoir, par la prochaine phrase, paraît opposer le christianisme paulinien à cette affirmation d'égalité. À vrai dire cette opposition traverse le Paulisme, comme nous l'avons suggéré précédemment]. Il déteste en elle la chair ; si elle [la femme] se renie comme chair, elle est, au même titre que le mâle, créature de Dieu, rachetée par le Rédempteur : la voilà rangée, au côté des mâles, parmi les âmes promises aux joies célestes. Hommes et femmes sont les serviteurs de Dieu, presque aussi asexués que les anges et qui, ensemble, avec l'aide de la grâce, repoussent les tentations de la terre. Si elle accepte de renier son animalité, la femme, du fait même qu'elle incarnait le péché, sera aussi la plus radieuse incarnation du triomphe des élus qui ont vaincu le péché. Bien entendu, le Sauveur divin qui opère la Rédemption des hommes est mâle ; mais il faut que l'humanité coopère à son propre salut et c'est sous sa figure la plus humiliée, la plus perverse, qu'elle sera appelée à manifester sa bonne volonté soumise. Le Christ est Dieu ; mais c'est une femme, la Vierge Mère, qui règne sur toutes les créatures humaines. Cependant seules les sectes qui se développent en marge de la société ressuscitent en la femme les antiques privilèges des grandes déesses. L'Église exprime et sert une civilisation patriarcale où il convient que la femme demeure annexée à l'homme. C'est en se faisant sa servante docile qu'elle sera aussi une sainte bénie. Ainsi au cœur du Moyen Âge se dresse l'image la plus achevée de la femme propice aux hommes : le visage de la Mère du Christ s'entoure de

gloire. Elle est la figure inversée d'Ève la pécheresse ; elle écrase le serpent sous son pied ; elle est la médiatrice du salut, comme Ève l'a été de la damnation.

C'est comme Mère que la femme était redoutable ; c'est dans la maternité qu'il faut la transfigurer et l'asservir. La virginité de Marie a surtout une valeur négative : celle par qui la chair a été rachetée n'est pas charnelle ; elle n'a été ni touchée, ni possédée ».

[*Gallimard, p. 232-233*].

L'intérêt de Beauvoir se concentre désormais sur Marie : comment une égalité de seconde main, une égalité « au petit pied », une égalité de rachat, se met-elle en place grâce à Marie ? Marie, c'est l'anti-Ève, l'image inversée de la pécheresse (I, 284). Ève est la figure de la séductrice qui attire Adam dans le péché. Par sa maternité, en mettant au monde un Sauveur, un Rédempteur, la femme, en la personne de Marie, va racheter sa capacité de séduction ou, du moins, détourner ce pouvoir de séduction du mal. Dans les pages qui suivent, Beauvoir décline un grand nombre de figures qui sont autant de variations sur ce thème du retournement salvateur.

Beauvoir montre l'ambiguïté de cette figure de la mère agenouillée devant son fils. Non sans lyrisme, Beauvoir écrit, I, p. 285 : « Marie s'agenouille devant son fils : je suis la servante du Seigneur. Pour la première fois (que d'emphase ! Et quelle vérification donner à une telle affirmation ?), une mère s'agenouille devant son fils. Elle admet son infériorité ». Ne croyons pas que ces images soient aussi gratuites qu'elles en ont l'air. La société peut profiter pleinement de cette maternité qui donne des fils à la nation : si les mères, en dépit de leurs pleurs, sont consentantes au décès de leurs fils et n'injurient pas le pouvoir, des guerres peuvent se justifier par ce moyen. Les femmes comme mères n'occupent pas les premiers rangs mais elles peuvent donner des cautions d'importance aux nations, quand elles « autorisent » la mort des fils, et accordent un caractère religieux aux actes civils (I, 287). On a ici le spectacle d'une infériorité renversée en supériorité, laquelle reste quand même une infériorité, car le pouvoir qui profite de la caution qu'on lui donne ne se féminisera pas forcément pour autant. Il se fait offrir la mort des fils par les mères. La maternité permet de jouer sur l'ambiguïté du laïque et du religieux. Une société ne se défausse-t-elle pas ainsi à non compte de ses responsabilités ?

Beauvoir s'intéresse encore à d'autres inversions compliquées, à peu près de la même façon que le faisait Feuerbach, qu'elle ne cite pourtant jamais alors qu'elle cite maintes fois Schopenhauer qui est un antiféministe notoire. Comment la vénération de la vierge et la frustration sexuelle des mâles sont comme pile et face d'une même pièce. La psychanalyse l'a rappelé, mais il n'a pas fallu l'attendre pour le savoir. Feuerbach savait que la vierge était l'objet d'amour des ecclésiastiques célibataires¹. Ces textes attaquent évidemment davantage le christianisme catholique que le christianisme protestant.

1

« Les moines faisaient vœu de chasteté à l'être divin ; ils réprimaient en eux l'amour du sexe ; mais, en revanche, ils avaient dans le ciel en la vierge Marie l'image de la femme, l'image de l'amour. Ils pouvaient d'autant mieux renoncer à la femme réelle qu'ils avaient pour objet d'un véritable amour une femme idéale. Plus ils attachaient d'importance à l'anéantissement de la sensualité, plus la Vierge céleste avait de valeur pour eux : elle leur tenait même la place du Christ, la place de Dieu. Plus ce qui est sensuel est nié, rejeté, plus est sensuel le Dieu à qui l'on fait ce sacrifice. Car tout ce que nous offrons à Dieu a pour nous un mérite particulier, et Dieu éprouve de cette offrande un plaisir particulier. Ce qu'il y a de plus élevé pour l'intelligence de l'homme l'est aussi pour l'intelligence de son Dieu : ce qui plaît à l'homme plaît à Dieu. Les Juifs offraient à Dieu, non pas les animaux immondes, mais ceux qui avaient pour eux le plus de valeur ; ceux qu'ils mangeaient étaient aussi la nourriture de Dieu. Ainsi là où l'on regarde la négation de la sensualité comme un sacrifice agréable à Dieu, c'est là justement qu'on attribue à la sensualité la valeur la plus grande, et qu'on est forcé de mettre Dieu lui-même à la place de l'objet sensuel auquel on renonce. La nonne a Dieu pour époux ; elle a un fiancé céleste comme le moine une céleste fiancée, et cette céleste fiancée n'est qu'une manifestation palpable de cette vérité générale qui exprime l'essence la plus intime de la religion : l'homme affirme en Dieu ce qu'il nie en lui-même ».

Mais, curieusement, au détour d'une analyse, les protestants - les mâles protestants - vont en prendre, eux aussi, pour leur grade, alors même que les protestants ne sont pas hostiles au mariage de leurs pasteur(e)s et qu'ils ne reconnaissent pas la valeur d'un culte marial.

Beauvoir est allée tout à fait dans le même sens en soulignant le dégoût sexuel de la femme intimé, entretenu, exprimé en tout cas, par le christianisme.

I, 279 : le christianisme est lié à la répulsion que l'homme est censé ressentir pour la femme. La femme est le péché, parce qu'elle est essentiellement chair. Elle est l'autre de l'homme. [Et réciproquement] La chair, qui est pour le chrétien l'Autre ennemi, ne se distingue pas de la femme ». En I, p. 280. Beauvoir cite, une fois de plus, Tertullien qui définit la femme comme « *Templum aedificatum super cloacam* » (temple construit au-dessus d'un égoût). Le plus horrible pour cet être qui est considéré comme Autre de l'homme, c'est qu'il a fini par croire qu'il l'était. Se vivre comme Autre de l'homme, dans une position radicalement aliénée, telle est la position de la femme.

Avec une suggestion intéressante que Beauvoir développe dans le vol. I de la version Folio, p. 280-281, lorsqu'elle explique comment les rapports hommes / femmes sont compliqués chez les Anglo-saxons - plus compliqués peut-être chez eux que chez nous -, en raison de leur « puritanisme » - entendez : leur ascétisme. Nous avouons entendre ces raisons avec plus d'intérêt que celles de Lacan qui pensait que les Anglais étaient rétifs à l'analyse voire inanalysables en raison de leur langue ; « ce doit être à cause de l'anglais », dit-il. Beauvoir met le corps de la femme dans la balance pour expliquer le rapport des Anglais à l'inconscient, avec une argumentation qui nous paraît plus plausible.

Dans un langage plus philosophique, la femme est plus du côté de l'immanence que du côté de la transcendance, de la chose que du sujet. Beauvoir exprime dans ce langage, qui est à la fois sartrien et religieux, l'idéologie chrétienne - comme elle l'appelle - et une situation qui est très exactement celle de la situation des femmes dans leur aliénation présente.

Cette distinction de l'immanence et de la transcendance permet à Beauvoir d'énoncer une interprétation subtile de la personne de Marie et qui se trouve être très proche de sa propre philosophie de la condition féminine. Marie est moins la figure de la conception, de l'enfantement, de l'enlèvement dans le biologique que dans les signes qui représentent cette conception et cet enfantement. La mère qu'est Marie dans le Nouveau Testament n'est pas immergée dans la nature ; elle est liée à un va-et-vient de la nature et de sa représentation (I, 286-7). Ainsi l'événement que la conception soit annoncée la sort-il de son immersion biologique et la situe-t-il parmi les figures parentales qui sont plus symboliques que biologiques. De plus, il est suggéré, p. 287, que la mort, symétrique de la naissance, n'est pas non plus un événement biologique, mais une représentation. Si la naissance doit être annoncée, la mort, par une sorte de proximité métaphysique, est représentée, quant à elle, comme les prémices de la résurrection. La naissance et la mort sont mises en scène, représentées en quelque sorte symétriquement. Ce n'est pas le fait d'être fécondée qui compte, mais celui, prophétique, de l'annonce d'une naissance ; de même, à l'autre bout de la vie, la mort du Christ ne sera pas un fait biologique, mais l'annonce d'une résurrection. Toutefois, dès que le passage du vital au représentatif est effectué, on laisse le représentatif aux hommes. On pourrait faire les mêmes remarques, qui pourraient servir de matériau à une prédication du genre libéral, avec ce que Beauvoir dit du regard de Marie sur l'enfant Jésus. Avec la même réserve : la femme ne fait pas d'actions ; ses actions sont celles des hommes ; elle comprend, envisage, présage les actions des autres (I, 300-301). On pourrait se demander si cette belle page n'est pas inspirée par les Vingt regards sur l'enfant Jésus qui, après tout, venaient d'être créés par O Messiaen en 1944.

III. La temporalisation des valeurs

Quel sens y a-t-il à mesurer à l'aune de nos éthiques modernes lesquelles ont connu le formalisme kantien, des définitions de la liberté comme autonomie, etc., des lois, des règles, des canons, qui ont manifestement ignoré ces chemins-là ? À se demander si le christianisme a été utile à la libération de la femme, ne commet-on pas l'erreur et l'injustice de suggérer une histoire téléologique dont la raison et le but seraient la libération de la femme ?

Un point de vue téléologique est un faux point de vue ; certes, il est possible et légitime de se demander si une doctrine morale contenait en puissance la capacité d'aider une conception ou d'entraver une doctrine, mais il faut se garder de la lire ainsi, selon un principe de réalité, comme une alliée ou comme une adversaire. C'est une lecture que nous introduisons du point de vue de catégories qui sont les nôtres mais qui n'ont rien à voir avec celles qui scandaient la vie sociale et psychologique des hommes et des femmes de l'Antiquité.

Ce qui s'est passé dans les temps modernes, c'est une éthicisation - un devenir-éthique - de la question de l'égalité homme / femme ; l'inégalité fut durablement acceptée comme un fait de culture ou de civilisation par celles et ceux qui le vivaient. Longtemps, ce ne fut pas parce qu'une femme était tenue pour inférieure, qu'elle en était moins aimée. Du moins, n'est-il pas impossible que, dans l'Antiquité, nous aimions quelqu'un en le tenant, par statut social, comme inférieur. Il y a une façon d'aimer l'inférieur (qui tient compte et maintient son infériorité) comme il y en a une d'aimer l'égal.

Peut-être Beauvoir ne montre-t-elle pas suffisamment cette éthicisation et elle n'a pas su écarter le risque d'une lecture téléologique des textes du passé. Il est vrai que l'apôtre Paul ne paraît pas voir la contradiction entre le fait de prononcer en termes généraux l'égalité des hommes et des femmes au regard de Dieu et celui d'édicter toutes sortes de règles qui traitent la femme comme deuxième sexe. Le risque d'une lecture de ces textes par quelqu'un qui n'en est pas spécialiste, c'est une téléologisation du problème de l'inégalité homme / femme qui inscrit la question dans une temporalité qui est fallacieuse. Nous lisons éthiquement des faits, graves et accablants de notre point de vue, mais qui n'étaient pas perçus comme tels au moment où on les vivait sauf peut-être à l'époque moderne, à partir du XVI^e siècle ; peut-être à partir de Montaigne qui met le projecteur sur ces problèmes d'inégalité homme / femme.

Beauvoir a certes le droit de poser aux textes du passé des questions que leurs auteurs ne se posaient pas ; par quelques côtés, d'ailleurs, cette interrogation est inévitable, mais il faut se garder de la naïveté de leur reprocher de ne pas poser les problèmes comme si nous pouvions en attendre des réponses pour des questions que nous nous posons et qu'ils ne se posaient pas.

Le point de vue « historique » mis en place par *Le deuxième sexe* est grevé par une théorie de l'histoire qui vient du marxisme et qui est lourd de téléologie en ce qu'il suppose une nécessité au développement historique alors que l'histoire est le règne de la contingence.

À nos yeux de modernes, certes, l'égalité homme / femme découle de l'amour inconditionnel du prochain : comment me serait-il possible d'aimer quelqu'un que je tiendrais pour inférieur ? Du moins l'inégalité homme / femme paraît-elle, à de nombreux chrétiens d'aujourd'hui, incompatible avec l'amour inconditionnel du prochain. Déjà Descartes, dans *Les passions de l'âme*, notait que celui qui aime considère ce qu'il aime comme un autre soi-même, cherchant le bien de celui-ci comme son bien propre, ou même avec plus de soin, parce que, se représentant que lui et cet objet (d'amour) font un tout, dont il n'est pas la meilleure partie, il préfère souvent l'intérêt de l'aimé au sien propre (A. 82). Mais en projetant cette déduction sommaire que l'amour implique l'égalité ou ce qui apparaît comme

une incompatibilité - celle de l'amour avec l'inégalité - sur un passé vieux de 2000 ans, on commet une erreur.

Il ne faut pas confondre les éléments psychosociaux avec les éléments éthiques, surtout si l'on entend l'éthique de façon morale. L'éthique conduit souvent à une fallacy éternitaire qui est de croire que depuis des millénaires, les hommes évaluaient les situations, de son point de vue, comme nous les évaluons à présent. Une situation vécue de façon psycho-sociale comme inégalitaire n'est pas forcément vécue éthiquement comme insupportable. L'éthique sert souvent de masque à une certaine réalité autonome du psychosocial.

Une histoire téléologique n'est pas une bonne histoire : elle ne peut pas se donner comme réelle, mais seulement comme une figure rhétorique : le christianisme n'a rien fait pour l'émancipation de la femme. Il vaudrait mieux se demander ce que le christianisme fait et a fait depuis les décennies ou les siècles où cette valeur d'égalité homme / femme s'est posée ; comment on a, en son nom, cherché alibi dans son histoire pour autoriser cette inégalité. Mais c'est une tout autre affaire.

On ne fait généralement pas assez attention au fait que les valeurs soient insérées dans une période et que la transcendance qu'on leur accorde n'est pas, elle non plus, hors du temps. Quand nous parlons de l'universalité de nos valeurs, il ne faut pas oublier qu'elle est à géométrie variable. Un écart à nos yeux exagéré de valeur peut être parfaitement supporté à une autre époque où l'on ne voit pas la contradiction. Il est un choix qui précède ce que nous soumettons à la morale et ce que nous soumettons au droit. Que soumettons-nous à la morale ? Ou au droit ? Telle est la véritable question. Les hommes ne soumettent pas à la morale et au droit ce que veulent cette morale et ce droit mais ce qu'ils veulent, eux. Les droits de l'homme ne confèrent pas l'humanité à ceux qui ne sont pas hommes : il faut déjà bénéficier de l'humanité pour que les droits de l'homme s'adressent à vous et vous protègent. Les déclarations des droits de l'homme de la Révolution Française n'ont pas empêché l'esclavage des peuples soumis au commerce triangulaire. Sur le problème qui nous intéresse, on voudrait que l'amour du prochain se soldât par un traitement égalitaire des hommes et des femmes ; si les hommes et les femmes s'aiment, ils devaient se traiter également. mais les anciens chrétiens ne dérivait pas l'un de l'autre et ne voyaient aucune contradiction entre la proclamation de l'amour universel du prochain et l'inégalité homme / femme. Beauvoir le dit bien : I, 285 : Rien n'empêche que la femme ne soit admirée comme vassale. Pour que la femme soit grande, il faut qu'elle soit servante. Du coup, qu'appelaient-ils amour, ces anciens chrétiens ? À coup sûr, tout autre chose que nous qui établissons un lien nécessaire entre l'égalité et l'amour. Il faudrait, plutôt que de dénoncer une telle contradiction, s'appuyer sur ce qui nous paraît être contradictoire pour tenter de comprendre historiquement ce qu'on appelle « amour du prochain » et que ceux qui préconisent une telle maxime croient savoir immédiatement ou par science infuse. C'est le danger que l'on encourt à chaque instant lorsqu'on entend puiser dans un lointain passé des maximes auxquelles nous ne donnons pas le sens qu'elles avaient lorsqu'elles ont été produites.

IV. Les thèses soutenues par Beauvoir censées converger entre elles

Je voudrais, juste avant de terminer et de conclure, situer les thèses que nous avons énoncées concernant le christianisme dans son rapport avec l'égalité et l'inégalité homme / femme, parmi les thèses fondamentales qui sont plus largement soutenues par Beauvoir dans *Le deuxième sexe*. Je crois que, si Élisabeth Badinter a parfaitement résumé l'ouvrage en associant trois affirmations-clés du contenu qui enthousiasmait les uns et dérangeait les autres - une femme peut avoir toute sa place dans la société et peut-être même y être plus utile en ne se mariant pas, en n'ayant pas d'enfant (pas par projet, du moins) et en construisant par elle-même et selon ses valeurs ce qu'elle veut y faire -, elle en

fait tout de même un résumé trop sommaire, qui ne rend pas compte des nuances et des complications de l'ouvrage.

L'infériorité de la femme par rapport à l'homme, dont on s'aperçoit qu'elle est imaginaire quand il s'agit de la fonder, mais aux effets bien réels, se monnaie en une dizaine de propositions convergentes ou que leur auteure se figure telles, car il leur arrive d'être contradictoires entre elles sans que leur auteure ne paraisse s'en apercevoir. Énonçons-les avec leurs variantes principales.

1. Ce sont les hommes qui ont façonné, régi, et qui, encore aujourd'hui, dominent l'univers dans lequel les femmes vivent (II, 307). La femme est dans le monde de l'homme, qu'il soit dans le rôle du mari, de l'employeur, du chef, de directeur de conscience, etc., alors que le monde de la femme n'est qu'un élément du monde de l'homme (II, 326). Le monde de la culture, qui devrait être plus critique que le monde des autres travaux, est aussi un univers d'hommes. « Aucune [femme] n'a cette folie dans le talent qu'on appelle le génie » (II, 472), dit cruellement Beauvoir en des termes que les artistes femmes ont dû apprécier, si elles en ont eu vent, et qui n'auraient été désavoués ni par Schopenhauer, ni par Rousseau - les pires des misogynistes !-.
2. Moins que l'homme, la femme n'est en position d'émerger comme un sujet en face des autres membres de la collectivité. Ne se posant pas comme sujet, elle subit toutes ses situations. « Sa justification est toujours entre les mains d'un autre » (II, 325). Mais comme, en même temps, il est impossible de s'empêcher totalement d'être sujet (II, 332) ou d'en être empêché, elle ne saurait être non plus sans mauvaise foi ce que l'homme veut qu'elle soit.
3. La troisième thèse est une thèse forte en ce qu'elle donne plus de prises que les précédentes à une vérification historique aiguë : « De la féodalité à nos jours, la femme mariée est délibérément sacrifiée à la propriété privée » (I, 167) dont les évolutions permettent de déchiffrer la destinée des femmes. Cette thèse, qui s'énonce avec la simplicité d'une fonction en mathématiques, s'accompagne de conséquences paradoxales (I 224). Une prostituée - une hétéro en particulier, selon la désignation beauvoirienne - a, comme la femme célibataire, plus de droits qu'une femme mariée. La déclinaison de ces paradoxes peut aller jusqu'à une inversion de la thèse initiale qui est que, si bas que soit un homme dans la société, il a encore un être qu'il peut asservir et qui est sa femme. Car une femme mariée dans l'aristocratie ou dans la haute bourgeoisie est si asservie à la société patriarcale qu'elle jouit, si elle n'a pas d'emploi, de moins de liberté qu'une femme mariée dans un milieu populaire ; et même que la femme d'un petit employé guindé dans les normes de sa fonction (II, 345), si elle ne travaille pas (I, 188).
4. Quand on parle d'une femme qui « ne travaille pas », on entend par là que sa seule besogne est de préparer les repas et nettoyer les déjections (II, 317) ; d'entretenir des choses qui ne sont que des moyens et qui ne peuvent devenir des fins : nourriture, vêtement, habitat. Toutefois les « objets » dont elle s'occupe ne sont pas tous des choses, puisque l'éducation des enfants fait éminemment partie de ses attributions. Ces tâches sont vouées à une morne répétition qui est moins celle des tâches de la vie que celle des conditions de la vie (II, 71) ; car, à la vie extérieure, à la vie qui a quelque chance d'être créatrice, la femme n'a pas accès. Occupé ou pas, son temps est vide et son travail même, quand il a lieu à l'extérieur de la famille, est considéré comme un travail d'appoint. Dans le langage sartrien qui est celui de Beauvoir, l'immanence est son lot : sa vie n'a pas d'objectifs ; elle ne vit que dans les moyens, qu'elle ne cherche pas sincèrement à dépasser. Ce temps vide, passé à la toilette (II, 437) ou à des activités qui ne passent pas le cap d'être échangées sur un marché, nous vaut des pages remarquables de l'auteure qui montre bien que la

société gaspille ainsi beaucoup de valeurs, mais, en même temps, que se fabriquent par-là toutes sortes de comportements fictifs, de bavardages, de médisances, de préjugés, de circulation d'opinions, de bruits, de fausses nouvelles qui ne sont pas sans effet social.

5. Enfermée dans sa chair, sans que la réciproque ne soit aussi vraie de l'homme qui peut s'en dégager mieux que la femme (I, 279), elle se saisit comme passive - ce qu'elle n'est en aucune façon naturellement (I, 46-47) - en face de ces dieux à face humaine que sont les mâles qui définissent fins et valeurs. Un grand nombre de ses activités sont au service de l'espèce plutôt qu'à celui de l'individu qu'elle est ou des individus qui sont autour d'elle. Du coup, le groupe social même n'y trouve pas son compte : l'association des femmes n'est pas de nature politique. Cela veut dire principalement deux choses :
6. *D'abord* que le lot de la femme, c'est l'obéissance et le respect. Pas de révolte ; pas de révolution. Une morale du juste milieu (II, 317) tient lieu de politique, quand ce n'est pas le radicalisme conservateur de certaines femmes aristocrates ou bourgeoises qui dépassent, sur leur terrain, leurs maris mêmes précisément parce qu'il leur manque le contact avec le réel qui contraint celui qui exerce un métier à nuancer ses convictions. Cette tradition de soumission et de résignation des femmes (II, 200, 313) se marque par le manque de solidarité et de conscience collective. Elles ne se syndiquent pas. Quand elles sont dans l'entourage des hommes politiques, c'est pour les conseiller et pour intriguer, exerçant ainsi un pouvoir sans pouvoir (I, 225). N'ayant pas de rapport direct à la politique, laquelle a, sauf dans des cas exceptionnels, toujours été aux mains des hommes, elle n'a pas de rapport non plus à l'histoire (II, 312), si ce n'est à une histoire qui a été et est « faite par les hommes » (I, 222) ; et c'est pourquoi elle flotte dans une abstraction temporelle.
7. *Ensuite*, que l'échec est la vérité de la femme, parce qu'elle n'a pas acquis le principe de réalité qui anime un grand nombre d'hommes dans leurs travaux. Elle ne peut guère que participer à la réussite d'un autre ; elle-même confinée dans des rôles d'intermédiaire, de messagère, d'éducatrice (p. 110), elle ne perce pas les plafonds que seuls les hommes peuvent atteindre. Et d'ailleurs, même quand elle réussit, il est très fréquent qu'on lui demande de maquiller - par pudeur - ses réussites (II, 446), ne serait-ce que pour qu'elle ne fasse pas d'ombrage à son mari. Une femme qui réussit est une personne qui a usurpé le rôle qu'aurait prétendument pu tenir un homme à sa place.
8. Et pourtant, en dépit de sa soumission et de sa résignation, elle ne vit pas sa situation comme satisfaisante. Ce que l'une et l'autre marquent ne constitue pas un point d'arrêt très sûr : « c'est de mauvais cœur qu'elle se soumet » (II, 319). « La rancune - qui consiste à faire payer une faute au lieu de rompre proprement - est l'envers de la dépendance » (II, 320).
9. Le fait qu'elle n'ait pas de prise, même en pensée, sur cette réalité - ce qui pourrait la rapprocher des hommes qui, eux aussi, connaissent le « manque » sans lequel ils ne pourraient exister (I, 239) - est approfondi d'une étrange façon par l'auteure qui est convaincue que les femmes n'ont pas autant de logique que l'homme. On aurait tort de prendre ce que Beauvoir dit de la question de la logique pour une simple inadvertance ; elle revient plusieurs fois sur la question. Il est toutefois difficile d'accepter, sur ce point, un antiféminisme qui se fait aussi arbitraire et digne de celui que Schopenhauer étale dans *l'Essai sur les femmes* en déniaut toute force de la raison aux femmes. S'il y avait une incapacité critique de la femme, son cas serait proprement incurable. Que veut-on dire quand on pose que la femme se sert mal de la logique masculine (II, 310) ? Que l'on veuille ainsi poser par parti-pris que la logique est masculine, ou qu'on veuille dire qu'il existe une logique pour

les hommes et une logique pour les femmes, la phrase est absurde de quelque côté qu'on la tourne. L'exemple censé illustrer le propos n'éclaire rien : certes, un syllogisme ne suffit pas à calmer les pleurs d'un enfant, mais enfin, homme ou femme, chacun peut comprendre que (1) si un enfant est en pleurs et que (2) si, pour le faire taire, il faut lui montrer des images, alors (3) pour faire taire tel enfant qui est en pleurs, il faut lui montrer des images. Le syllogisme n'est pas plus anti-féminin qu'il n'est masculin.

De même, si l'on peut suivre Beauvoir dans sa critique de la phénoménologie des matières de Bachelard, en faisant ressortir, derrière les parquets cirés, les casseroles étincelantes, les plis des nappes et des vêtements, des rapports sociaux qui vouent la femme au travail de certaines matières, on ne peut pas la suivre quand elle soutient que la femme se fait une idée magique des matières qui lui ferait obstacle à la compréhension d'une physique ou d'une dynamique, elles aussi qualifiées de « masculines ». Que les matières manipulées par les femmes ne se comportent pas, au premier abord, de la même façon que les matières manipulées par les hommes, sans doute ; mais on ne saurait en conclure sans absurdité que « la matière des femmes n'a pas les mêmes propriétés que la matière physique des hommes ».

Toutes ces thèses, qui connaissent des variantes, sont-elles cohérentes entre elles ? Sont-elles même consistantes par et en elles-mêmes ? Beauvoir ne se soucie guère de le vérifier. Certaines thèses - nous l'avons vu - sont errantes jusqu'à l'aberration ; le commentateur ne peut commencer à les exposer sans qu'elles ne se délitent et sans qu'il ne se trouve en position de les dénoncer. Parfois, à peu de pages de différence, l'auteure nous dit une chose et son contraire, sans beaucoup de contrôle et sans prendre, en tout cas, les précautions suffisantes. C'est ainsi que, après avoir soutenu que la femme est tenue en esclavage par l'homme (II, 289), Beauvoir finit par reconnaître que la femme est aussi libre que l'homme, mais que, ne jouissant que d'une forme abstraite et vide de la liberté, elle ne peut s'assumer que sous la forme de la révolte (II, 349). De même, après avoir donné un contenu à ces notions de supériorité et d'infériorité, elle déclare que ces questions sont oiseuses, et s'en tient à parler des situations des hommes et des femmes comme « profondément différentes » (II, 349). On comprend bien d'ailleurs, dans ce dernier cas, que Beauvoir soit contrainte de revenir sur son affirmation initiale ; car l'ouvrage entier risquait, sans cette rectification capitale, de reposer sur une double contradiction : est-il cohérent de proposer comme solution une liberté dont on dit qu'il est impossible que la femme y accède ou, plus exactement, qu'il a été - et seulement à de rares exceptions près - presque impossible que la femme y accède ? Quant à la seconde équivoque, elle tient en ceci : on ne peut pas dire à la fois que, si les femmes sont ainsi, c'est que les hommes leur ont fait ce monde sans liberté ; et contester à la femme le droit de dire que c'est la faute des autres si on ne réussit à rien - Beauvoir convient d'ailleurs, sur ce dernier point, qu' « un individu libre ne s'en prend qu'à soi de ses échecs » (II, 319) -.

Le livre est prisonnier d'une antinomie : Ou bien la femme vit dans le monde de l'homme qui aliène sa subjectivité, sa liberté, son pour-soi et il n'y a pas d'espoir e changement radical ; ou bien la femme est aussi libre que l'homme, mais alors à quoi bon dire qu'elle vit dans le monde de l'homme par la faute de l'homme - et d'immenses pans du *Deuxième Sexe* s'effondrent - ?

[On peut donner une variante à l'antinomie précédente : Il n'y a pas de génie féminin / Il n'y a pas de génie féminin parce que la situation, organisée par les hommes, empêche les femmes de devenir géniales.

Dans une philosophie de la liberté, comment est-il possible d'attribuer aux circonstances un empêchement de la liberté ? Si la liberté peut être empêchée, c'est que la liberté n'est pas totale et est susceptible de rencontrer des bornes. (Ce moment est - convenons-en - très peu sartrien : Sartre montre au contraire que le fait qu'il y ait des obstacles apparents à la liberté n'empêche pas que la liberté soit

absolue et entière. Alors que, chez Beauvoir, des situations peuvent être des empêchements à l'expression de la liberté ; des immanences peuvent empêcher la transcendance de la liberté.)]

L'antithèse ne donne-t-elle pas dangereusement raison, de façon décisive, aux antiféministes ?

[Beauvoir nous place en face d'une double contradiction : Beauvoir accuse les antiféministes de se contredire : ils disent que les femmes n'ont pas de génie ; or ils les empêchent d'être géniales. Mais Beauvoir a aussi sa contradiction. Comment, dans une philosophie de la liberté, les circonstances pourraient-elles empêcher celle-ci ? Les antiféministes reprennent alors l'avantage. I, 228.]

V. De Simone de Beauvoir à Gisèle Halimi

Non seulement la « méthode historique » suivie par Beauvoir est suspecte par sa téléologie, son finalisme, mais elle l'est aussi par une façon de poser les problèmes de l'inégalité homme / femme qui rend impossible leur solution.

Sa propre théorie de la situation, de la liberté en situation, qui évacue par principe la notion de substance et ne connaît que des relations, aurait pu la conduire plus loin dans la solution des problèmes dont elle paraît elle-même désespérer de la solution et dont elle a, par sa méthode elle-même, rendu la solution impossible. Elle n'a pas su le faire.

Soulignons ici combien la philosophie de Beauvoir est volontairement simple, presque simpliste, comparée à la philosophie de Sartre. La façon qu'a Beauvoir de donner une portée religieuse - on pourrait même dire : dogmatique - à la philosophie de Sartre. Immanence / transcendance (I, 228 ; Beauvoir quantifie ces notions, ce que n'aurait jamais pensé Sartre). Sartre ne l'utilise pas ainsi. De même, elle n'utilise pas l'Autre comme le fait Sartre, car elle dit que la femme est l'Autre de l'homme, sans le retour que Sartre n'aurait pas empêché. Pour Beauvoir, l'homme n'est pas l'autre de la femme, puisqu'elle est sa servante. Elle a pour valeurs celles de l'homme même ; l'homme attend de la femme qu'elle promeuve sa propre existence.

Enfin, nous l'avons dit : *Le Deuxième Sexe* a été écrit tandis que la théorie des jeux prenait son essor, surtout dans les pays anglo-saxons ; *Le deuxième sexe* comporte nombre de points de départ d'une théorie des jeux susceptible de se généraliser. C'est ainsi que Beauvoir :

- analyse le jeu des habillements et des toilettes dans les fêtes (II, 392) ;
- envisage, en une topographie subtile, les carrières des femmes (II, 448-449) ;
- légitime la femme « moderne » qui « accepte les valeurs masculines », qui « se pique de penser, agir, travailler, créer au même titre que les mâles », et qui, « au lieu de chercher à les ravalier, affirme qu'elle s'égale à eux » (II, 636) ;
- admire les hétaires qui savent se faire payer de leurs services en excellentes joueuses (II, 442-443).

Certaines séquences d'analyse vont beaucoup plus loin dans la généralisation ; telles les pages qui montrent la mouvance des relations sexuelles. Les dernières pages du livre (II, 602-605) concernant la stratégie érotique des femmes à l'égard des hommes ou la stratégie au travail (II, 634-636) relèvent d'une théorie des jeux, de même que les pages sur l'amant et le travail (II, 589-590). C'est bien dans les termes d'un marché non-coopératif que les hommes et les femmes avancent sans se dire - ou sans oser se dire - ce qu'ils attendent l'un de l'autre ; dès lors, l'homme a le sentiment de payer les heures que la femme lui consacre alors que celle-ci a le sentiment de les donner (II, 351-352).

Si Beauvoir ne va pas jusqu'au bout de ce qu'elle aurait pu extraire des méthodes d'une théorie des jeux, c'est pour plusieurs raisons. D'abord, parce qu'elle est retenue par une philosophie du sujet qui est plus une charge qu'un avantage.

De ce préjugé du sujet dérive l'erreur de distinguer comme deux entités massives et opposées, les hommes et les femmes. Or, loin de précéder les stratégies, les unités - complexes - que Beauvoir appelle sujet, homme, femme naissent et dérivent des stratégies. La théorie des jeux individualise les parcours et regarde les stratégies possibles ; elle recherche les points d'équilibre. Beauvoir le fait aussi puisque toute sa démonstration vise à montrer que les points marquants que sont, pour une femme, la puberté, l'initiation sexuelle, la maternité, la ménopause, ne sont pas des points d'équilibre. La littérature met volontiers en scène ces positions d'arrêt, mais elle n'est pas capable de les dénombrer et de les articuler.

Si la passivité peut être une arme, - comme le dénonce souvent Beauvoir -, ce n'est pas un bon calcul de refuser de jouer sous prétexte que « les dés sont pipés », car ne pas jouer est encore, dans le jeu, la position d'un joueur - en l'occurrence, d'une joueuse - qui, simplement, ne se prend pas en charge et devient la proie des autres lesquels, d'ailleurs, ne peuvent pas faire autrement. Plus exactement, si les dés sont pipés, si des stratégies sont systématiquement perdantes, il faut œuvrer pour les changer dans un jeu ininterrompu de positions où nulle victoire, nulle défaite n'est définitive. Donner un horizon moral au monde, c'est vouloir l'arrêter, en contester le devenir. Si « la femme ne peut gagner qu'en se faisant proie » (II, 599), le jeu ne s'arrête pas là. Il n'a ni gagnants ni perdants définitifs, du fait que les situations se modifient sans cesse : c'est cette guerre que décrit Beauvoir.

Mais elle lui rêve une fin en apothéose à laquelle elle ne paraît pas croire elle-même. La théorie des jeux eût peut-être permis des issues plus convaincantes que de triomphales mais fort incertaines libérations. On bute en effet, avec cette notion de *libération*, sur deux difficultés. La première est de savoir si la notion de liberté est compatible avec la notion de libération. Dans l'idée de libération, on fait comme si la liberté avait une essence qui se délivrait graduellement au cours du temps en prenant toute sa plénitude. Toutefois l'idée de liberté sur laquelle se fonde celle de libération ne saurait considérer la liberté comme ayant une essence qui se développe. La liberté sartrienne est incompatible avec l'idée de développement nécessaire. La notion de libération n'évite pas totalement celle de progrès, laquelle est fallacieuse. La seconde est de savoir pourquoi l'histoire s'arrêterait lorsqu'une prétendue libération est arrivée. L'intérêt de la théorie des jeux, c'est qu'elle n'implique pas des buts définitifs et que, utilisant pleinement toutes les ressources de la stratégie, elle permet d'envisager l'histoire comme une suite de problèmes d'enveloppements et de dépassements réciproques, - et par conséquent de diplomatie -, jamais achevés. Toute importante qu'elle soit, la liberté n'est plus alors qu'une valeur parmi d'autres.

Beauvoir n'a pas eu une compréhension suffisante de la notion de *situation*. Homme et femme sont pris dans des situations. Elle a eu trop souvent tendance à les prendre comme deux substances qui existent en soi, tout en récusant par principe cette doctrine. Toutefois, il faut savoir gré à Beauvoir de n'avoir pas sacrifié à un féminisme qui exclurait par principe les hommes. Il n'a jamais été question pour Beauvoir de faire une société des femmes à côté de la société des hommes.

Nous pourrions terminer par quelques mots sur Gisèle Halimi, dont le parcours a été assez semblable, quoique vingt ans postérieur, à celui de Beauvoir la philosophie en moins, le droit et l'action politique très directe en plus, le mariage et les enfants en plus ; car G. Halimi s'est mariée deux fois - la seconde fois avec Claude Faux, qui fut secrétaire de Sartre - et elle a eu une famille.

Juriste, elle voit peut-être mieux comment la femme s'est laissée enfermer dans le piège de la distinction privé / public. Les affaires des femmes ont été tenues pour privées. Même si Marie, Juliette, Josiane ont les mêmes histoires privées, on refuse de prendre au sérieux l'analogie, l'identité de parcours ; on feint de ne pas la voir ; on ne la prend pas en compte socialement, politiquement, publiquement. *La cause des femmes*, p. XIII.

Avocate, elle ne met pas l'accent tout à fait sur les mêmes phénomènes que Beauvoir. Ses analyses privilégient les affaires qu'elle a eues à plaider dans sa longue carrière : les violences conjugales, le viol, la question de l'avortement,

Le décalage temporel d'une génération entre les deux femmes explique la différence d'accent mise sur les centres d'intérêt. Beauvoir naît en 1908 et meurt en 1986. G. Halimi naît en 1927 et meurt en 2020. Dans *La cause des femmes* (livre publié en 1992), quand elle fait le bilan de ce qui a été gagné des années 70 aux années 80 - années particulièrement fécondes sur ce thème -, elle met évidemment l'accent sur le droit pour la femme de disposer de son corps, de choisir ses maternités et même la non-maternité ; elle parle évidemment du droit à la contraception, du droit à l'avortement - lutte qu'elle a menée aux côtés de Simone Veil - ; mais des thèmes nouveaux sont apparus et, s'ils n'étaient pas inconnus, ils ont pris la première place : le combat contre le viol avant tous les autres - ce qui n'est pas le cas dans *Le Deuxième Sexe* -, le classement du viol en crime, punissable par la loi, tels sont les thèmes qui focalisent désormais l'intérêt, en suscitant de nouveaux thèmes auxquels l'auteure du *Deuxième Sexe* ne pensait pas. Le crime de viol peut désormais être commis par l'époux qui ne peut plus invoquer le « devoir conjugal ». Avec des conséquences très directes et tout à fait inattendues pour le lecteur du *Deuxième Sexe* sur la sodomie dans les prisons.

Des qualifications juridiques et politiques ont permis de donner une tournure très différente à des événements connus mais mal pris en compte. Par exemple, le harcèlement sexuel est reconnu comme un délit.

La marche vers l'égalité professionnelle a pris une allure que n'envisageait pas *Le Deuxième Sexe*, qui restait dans une abstraction philosophique sur la question. Si la différence de salaire tend à se réduire très lentement au fil des âges entre les hommes et les femmes, celles-ci, en raison de la maternité, ne bénéficient pas de la même carrière que les hommes. Un article du journal *Le Monde* (le 5 mars 2022) prenait récemment ce thème pour sujet ; le revenu salarial moyen des femmes qui, en 2019, était inférieur de 22,3 % à celui des hommes n'a gagné que 5 points en un quart de siècle. Les postes les mieux rétribués sont encore généralement fermés aux femmes. Parmi les divers facteurs qui expliquent ces inégalités, c'est la naissance d'un enfant, a fortiori de plusieurs enfants qui a la plus forte incidence sur les carrières féminines. Cinq ans après une naissance, les revenus salariaux sont inférieurs d'environ 1/4 par rapport à ce qui se serait produit sans cette naissance. Alors que les pères ne sont pas affectés par le même événement. La répercussion sur la retraite est également redoutable : la retraite d'une femme est environ réduite d'un quart par rapport à celle de l'homme. Les choses n'ont pas beaucoup bougé en trente ans : en 1992 G. Halimi soulignait déjà le fait : « La naissance d'un enfant pour un couple qui travaille produit inexorablement une régression de l'insertion socio-économique de l'un des deux parents » (p. XXVIII). Évidemment, c'est la mère qui fait les frais de cette régression. L'homme à la production, la femme à la reproduction. Le congé parental a mis du temps à s'installer. F. Mitterrand, qui en avait défendu le bien-fondé pour être élu en 1981, s'est empressé de l'oublier une fois parvenu au pouvoir.

Enfin, G. Halimi défend la politique des quotas. « Imposer par la loi la parité des sexes dans les instances décisionnelles et délibératives de la démocratie, en est, précisément, le moyen privilégié. Pourquoi la loi n'édicterait-elle pas, devant l'échec du principe de la participation égalitaire des femmes, des mesures propres à contraindre au changement du pouvoir politique par son partage entre hommes et femmes ? » (*La cause des femmes*, p. XXVII).

Terminons par un point que voit très bien G. Halimi et que, avant elle, Beauvoir avait magnifiquement exprimé. Les acquis ne doivent pas être laissés à l'usage confiant de leurs bénéficiaires sans être défendus. « Les acquis ne l'étant jamais définitivement (surtout ceux des femmes), les batailles continuent, s'entremêlent et se prolongent l'une l'autre. Je crois, ajoute-t-elle, « que le devoir de vigilance des femmes pour le passé fait la courte échelle aux espaces nouveaux à conquérir demain » (p. XXXIII). Beauvoir avait dit plus élégamment d'une façon qui n'a point échappé

à la personne qui a rédigé la présentation de cette séance dans les Nouvelles de l'Oratoire du Louvre, sur le Net : "N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes votre vie durant. »

TEXTES POUR LA SÉANCE DE THÉOPHILE DU 15 MARS 2022. LE DEUXIÈME SEXE

Introduction.

Le problème tel qu'il est posé par Simone de Beauvoir

« Lorsque deux catégories humaines se trouvent en présence, chacune veut imposer à l'autre sa souveraineté ; si toutes deux sont à même de soutenir cette revendication, il se crée entre elles, soit dans l'hostilité, soit dans l'amitié, toujours dans la tension, une relation de réciprocité ; si l'une des deux est privilégiée, elle l'emporte sur l'autre et s'emploie à la maintenir dans l'oppression. On comprend donc que l'homme ait eu la volonté de dominer la femme : mais quel privilège lui a permis d'accomplir cette volonté ? »

[Le Deuxième Sexe, Gallimard, 1976, p. 111]

I. Les figures de la femme dans l'Ancien et dans le Nouveau Testaments, c'est-à-dire dans les monothéismes juif et chrétien

Texte : Rahab la prostituée qui permet l'entrée du peuple hébreu en terre promise. (Josué, 2 : 1-9 et 12-14)

1 Du camp de Chittim, Josué, fils de Noun, envoya secrètement deux hommes avec l'ordre suivant : « Partez ! Observez le pays et la ville de Jéricho. » Ils partirent. Arrivés à Jéricho, les deux espions allèrent passer la nuit dans la maison d'une prostituée nommée Rahab.

2 On dit au roi de Jéricho : « Des Israélites sont arrivés dans la ville durant la nuit pour explorer attentivement le pays. »

3 Alors le roi de Jéricho fit dire à Rahab : « Les hommes qui sont venus chez toi ont pour mission d'explorer attentivement tout le pays. Livre-les nous. »

4 Rahab emmena les deux hommes et les cacha, puis elle répondit : « Des hommes sont effectivement venus chez moi, mais je ne savais pas d'où ils étaient.

5 Ils sont repartis à la tombée de la nuit au moment où on allait fermer la porte de la ville. J'ignore où ils sont allés. Si vous vous dépêchez, vous les rattraperez. »

6 En réalité, elle avait fait monter les espions sur le toit en terrasse de sa maison et les avait cachés au milieu de tiges de lin qu'elle y avait déposées.

7 Les envoyés du roi partirent à leur poursuite et, dès qu'ils eurent quitté la ville, on referma la porte. Ils recherchèrent les espions en suivant la route qui mène jusqu'aux passages des gués du Jourdain.

8 De son côté, Rahab monta sur le toit de sa maison avant que les deux hommes soient endormis.

9 Elle leur dit : « Je sais que le Seigneur vous a donné ce pays. Vous nous inspirez une si grande terreur que chacun ici a perdu tout courage à cause de vous. (...) »

12 Maintenant, jurez-moi par le Seigneur que vous traiterez ma famille avec une bonté semblable à celle que j'ai eue à votre égard et donnez-moi un signe que vous dites vrai.

13 Promettez-moi de laisser la vie sauve à mon père et à ma mère, à mes frères et sœurs, et à tous les membres de leur famille ; vous ne permettrez pas que nous soyons tués. »

14 Ils lui répondirent : « Nous te le jurons sur notre vie, à condition que tu ne racontes rien de notre visite. Nous serons loyaux envers toi et nous te traiterons avec bonté lorsque le Seigneur nous donnera le pays. »

Dans d'autres textes, c'est l'homme qui est l'instigateur de la prostitution :

Sarah prostituée par son mari avec le pharaon (Gn 12 : 10-20)

10 Il y eut une famine dans le pays ; elle devint si grave qu'Abram descendit en Égypte, afin d'y séjourner.

11 Au moment de pénétrer dans ce pays, il dit à sa femme Saraï : « Écoute, je sais que tu es belle.

12 Quand les Égyptiens te verront, ils se diront que tu es ma femme ; ils me tueront et te garderont en vie.

13 Dis-leur donc que tu es ma sœur, afin qu'on me traite bien à cause de toi ; ainsi j'aurai la vie sauve grâce à toi. »

14 Lorsque Abram arriva en Égypte, les Égyptiens remarquèrent que sa femme était très belle.

15 Des officiers du pharaon la virent et firent son éloge à leur maître. La femme fut prise dans le palais du roi.

16 À cause d'elle, le pharaon se montra bienveillant envers Abram. Il lui donna des moutons, des chèvres et des bœufs, des serviteurs et des servantes, des ânes, des ânesses et des chameaux.

17 Mais le Seigneur frappa le pharaon et sa maisonnée de grands malheurs à cause de Saraï, la femme d'Abram.

18 Le pharaon convoqua Abram et lui demanda : « Pourquoi m'as-tu fait cela ? Pourquoi ne m'as-tu pas averti que c'était ta femme ?

19 Pourquoi as-tu dit que c'était ta sœur, si bien que je l'ai prise pour femme ? Maintenant, voilà ta femme ; prends-la et pars ! »

20 Le pharaon donna alors à ses serviteurs l'ordre de le raccompagner avec sa femme et tout ce qui lui appartenait.

Abraham recommencera avec Abimélek (Gn 20, 1-7)

Texte : Dina, la fille de Jacob est violée par Sichem (Génèse 34, 1-5 et 26-29)

1 Dina, la fille que Léa avait donnée à Jacob, sortait pour voir les filles du pays.

2 Sichem, fils de Hamor, le Hivvite, prince du pays, la vit, la prit et coucha avec elle ; il abusa d'elle.

3 Il s'attacha à Dina, fille de Jacob ; il aime la jeune fille et parla au cœur de la jeune fille.

4 Sichem dit à Hamor, son père : Prends-moi cette jeune fille pour femme.

5 Jacob apprit qu'il avait souillé Dina, sa fille ; mais comme ses fils étaient aux champs avec son troupeau, Jacob garda le silence jusqu'à leur arrivée. (...)

Dans la maison de Sichem, ils prirent Dina et sortirent.

27 Les autres fils de Jacob vinrent dépouiller les cadavres et pillèrent la ville, parce qu'on avait déshonoré leur sœur.

28 Ils s'emparèrent des moutons et des chèvres, des bœufs et des ânes, bref, de tout ce qui était dans la ville et dans la campagne.

29 Ils emportèrent toutes les richesses, emmenèrent tous les enfants et les femmes, et ils pillèrent complètement les maisons.

Texte : Noémi et Ruth, deux veuves en quête d'un racheteur (Ruth 2, 1-10):

1 Noémi avait un parent du côté de son mari, un homme puissant et riche du clan d'Elimélek, qui se nommait Booz.

2 Ruth la Moabite dit à Noémi : Laisse-moi, je te prie, aller aux champs pour glaner des épis derrière celui aux yeux duquel je trouverai grâce. Elle lui dit : Va, ma fille !

3 Elle partit et s'en vint glaner dans un champ derrière les moissonneurs. Il se trouva que la parcelle de terre appartenait à Booz, qui était du clan d'Elimélek.

4 Or Booz arriva de Beth-Léhem ; il dit aux moissonneurs : Que le SEIGNEUR soit avec vous ! Ils lui répondirent : Que le SEIGNEUR te bénisse !

5 Booz dit au serviteur chargé de surveiller les moissonneurs : A qui appartient cette jeune femme ?

6 Le serviteur chargé de surveiller les moissonneurs répondit : C'est la jeune Moabite qui est revenue avec Noémi du pays de Moab.

7 Elle a dit : « Laisse-moi, je te prie, glaner et ramasser des épis entre les gerbes derrière les moissonneurs. » Depuis qu'elle est venue, ce matin, et jusqu'à présent elle est restée debout ; elle ne s'est assise que peu de temps dans la maison.

8 Booz dit à Ruth : Ecoute bien, ma fille ; ne va pas glaner dans un autre champ ; ne t'éloigne pas non plus d'ici ; attache-toi à mes servantes.

9 Tu auras les yeux sur le champ que l'on moissonne et tu iras derrière elles. J'ai interdit aux serviteurs de te toucher ; quand tu auras soif, tu iras aux cruches et tu boiras de ce que les serviteurs auront puisé.

10 Alors elle se prosterna, face contre terre. Elle lui dit : Comment ai-je pu trouver grâce à tes yeux pour que tu t'intéresses à moi, alors que je suis une étrangère ?

Texte (Des 25, 5-10) La loi du Lévirat :

5 Lorsque des frères habitent ensemble, si l'un d'eux meurt sans laisser de fils, la femme du défunt ne se mariera pas au dehors avec un étranger ; son beau-frère ira vers elle, il la prendra pour femme et il remplira envers elle son devoir de beau-frère.

6 Le premier-né qu'elle mettra au monde portera le nom de son frère défunt, afin que son nom ne soit pas effacé d'Israël.

7 Si cet homme ne désire pas prendre sa belle-sœur pour femme, sa belle-sœur montera à la porte de la ville, vers les anciens, et elle dira : « Mon beau-frère refuse de relever le nom de son frère en Israël, il ne veut pas remplir envers moi son devoir de beau-frère. »

8 Les anciens de la ville l'appelleront et lui parleront. S'il persiste, en disant : « Je ne désire pas la prendre pour femme »,

9 alors sa belle-sœur s'approchera de lui sous les yeux des anciens, elle lui ôtera sa sandale et elle lui crachera au visage. Elle déclarera : « Voilà ce qu'on fait à l'homme qui refuse de bâtir la maison de son frère. »

10 Et voici le nom dont on l'appellera en Israël : « Maison du déchaussé ».

Texte : Haman prépare l'extermination des juifs. (Esther 3, 8-10)

8 Haman dit au roi Xerxès : Il y a un peuple à part. Ils sont partout, infiltrés parmi tous les peuples, dans toutes les provinces de ton royaume ; leurs lois les distinguent de tout peuple, et ils n'agissent pas selon les lois du roi : il n'est pas dans ton intérêt de les laisser en repos.

9 Si cela te semble bon, ô roi, signe leur perte, et je ferai peser dix mille talents d'argent par les fonctionnaires du royaume, pour les verser dans les coffres du roi.

10 Le roi retira de son doigt la bague à cachet et la donna à Haman, fils de Hammedata, l'Agaguite, adversaire des Juifs.

Texte : La femme au parfum (Jean 12 : 1-8)

1 Six jours avant la Pâque, Jésus vint à Béthanie, où était Lazare qu'il avait réveillé d'entre les morts.

2 Là, on donna un dîner pour lui ; Marthe servait, et Lazare était l'un de ceux qui étaient à table avec lui.

3 Marie, donc, prit une livre d'un parfum de nard pur de grand prix, en répandit sur les pieds de Jésus et lui essuya les pieds avec ses cheveux ; la maison fut remplie de l'odeur du parfum.

4 Un de ses disciples, Judas Iscariote, celui qui allait le livrer, dit alors :

5 Pourquoi n'a-t-on pas vendu ce parfum trois cents deniers pour les donner aux pauvres ?

6 Il disait cela, non parce qu'il avait le souci des pauvres, mais parce qu'il était voleur et que, tenant la bourse, il prenait ce qu'on y mettait.

7 Mais Jésus dit : Laisse-la garder cela pour le jour de mon ensevelissement.

8 Les pauvres, en effet, vous les avez toujours avec vous ; mais moi, vous ne m'avez pas toujours.

Texte : Proverbes (31, 10-31) La femme de valeur

10 Qui trouvera une femme de valeur ? Son prix dépasse de loin celui des coraux.

beth

11 Le cœur de son mari a confiance en elle, et le bénéfice ne manque pas.

gimel

12 Elle lui fait du bien, et non pas du mal, tous les jours de sa vie.

daleth

13 Elle se procure de la laine et du lin et travaille de ses mains avec plaisir.

hé

14 Elle est comme les bateaux d'un marchand, elle fait venir son pain de loin.

waw

15 Elle se lève lorsqu'il fait encore nuit, elle donne de quoi manger à sa maison, elle donne ses instructions à ses servantes.

zaïn

16 Elle pense à un champ et elle l'acquiert ; du fruit de ses mains elle plante une vigne.

heth

17 Elle ceint ses reins de force, elle affermit ses bras.

teth

18 Elle sent que ce qu'elle gagne est bon ; sa lampe ne s'éteint pas la nuit.

yod

19 Elle met la main à la quenouille, ses mains tiennent le fuseau.

kaph

20 Elle ouvre ses mains pour le pauvre, elle tend la main au déshérité.

lamed

21 Elle ne craint pas la neige pour sa maison : toute sa maison est vêtue d'écarlate.

mem

22 Elle se fait des couvertures, elle a des vêtements de fin lin et de pourpre rouge.

noun

23 Son mari est reconnu aux portes de la ville, lorsqu'il est assis avec les anciens du pays.

samek

24 Elle fait des sous-vêtements et les vend, elle livre des ceintures au marchand.

`aïn

25 Elle est revêtue de force et de dignité, elle se rit de l'avenir.

pé

26 Elle ouvre la bouche avec sagesse, sa langue enseigne la fidélité.

tsadé

27 Elle surveille la marche de sa maison, elle ne mange pas le pain de la paresse.

qoph

28 Ses fils se lèvent, ils la déclarent heureuse ; son mari se lève, il la loue.

resh

29 Beaucoup de filles ont montré leur valeur ; toi, tu les surpasses toutes.

shîn

30 La grâce est trompeuse et la beauté futile ; la femme qui craint le SEIGNEUR, voilà celle qui sera louée.

taw

31 Donnez-lui du fruit de ses mains ; qu'aux portes de la ville ses œuvres la louent !

Texte : Romains. Chapitre (16, 1-2) Phœbé factrice des lettres de Paul.

1 Je vous recommande Phœbé, notre sœur, qui est ministre de l'Eglise de Cenchrées,

2 afin que vous la receviez dans le Seigneur d'une manière digne des saints. Mettez-vous à sa disposition pour toute affaire où elle pourrait avoir besoin de vous, car elle a été une protectrice pour beaucoup, y compris pour moi-même.

Texte : La fuite de Loth (Genèse 19 : 30-38)

30 Loth monta de Tsoar pour s'installer dans la montagne avec ses deux filles, car il avait peur de s'installer à Tsoar. Il s'installa dans une grotte.

31 Alors l'aînée dit à la cadette : Notre père est vieux, et il n'y a pas d'homme dans le pays pour aller avec nous selon l'usage commun à tous.

32 Viens, faisons boire du vin à notre père et couchons avec lui, afin de donner la vie à une descendance issue de notre père.

33 Elles firent donc boire du vin à leur père ce soir-là ; et l'aînée alla coucher avec son père : il ne se rendit compte de rien, ni quand elle se coucha, ni quand elle se leva.

34 Le lendemain, l'aînée dit à la cadette : J'ai couché avec mon père la nuit dernière ; faisons-lui boire du vin ce soir encore, et va coucher avec lui, afin de donner la vie à une descendance issue de notre père.

35 Elles firent boire du vin à leur père ce soir-là encore, et la cadette se releva pour coucher avec lui : il ne se rendit compte de rien, ni quand elle se coucha, ni quand elle se leva.

36 Ainsi les deux filles de Loth furent enceintes de leur père.

37 L'aînée mit au monde un fils qu'elle appela du nom de Moab : c'est le père de Moab — jusqu'à aujourd'hui.

38 La cadette mit aussi au monde un fils, qu'elle appela du nom de Ben-Ammi (« Fils de mon peuple ») : c'est le père des Ammonites — jusqu'à aujourd'hui.

Texte : (Gn 25, 19-26)

19 Voici la généalogie d'Isaac, fils d'Abraham. Abraham engendra Isaac.

20 Isaac avait quarante ans quand il prit pour femme Rébecca, fille de Betouel, l'Araméen de Paddân-Aram, et sœur de Laban, l'Araméen.

21 Isaac intercêda auprès du SEIGNEUR en faveur de sa femme, car elle était stérile, et le SEIGNEUR se laissa fléchir. Rébecca, sa femme, fut enceinte.

22 Les enfants se heurtaient en elle, et elle dit : Pourquoi cela m'arrive-t-il ? Elle alla consulter le SEIGNEUR.

23 Le SEIGNEUR lui dit : Deux nations sont dans ton ventre, deux peuples se sépareront au sortir de ton sein ; un de ces peuples sera plus fort que l'autre, et le grand servira le petit.

24 Au terme de sa grossesse, il apparut qu'il y avait des jumeaux dans son ventre.

25 Le premier sortit entièrement roux, comme un manteau de poil : on l'appela du nom d'Esau (« Poilu ») .

26 Après quoi sortit son frère, dont la main tenait le talon d'Esau ; et on l'appela du nom de Jacob (« Il talonne ») . Isaac avait soixante ans lorsqu'ils naquirent.

II. La critique beauvoirienne de l'attitude religieuse à l'égard de l'inégalité homme / femme

II.1. L'idéologie chrétienne.

« L'idéologie chrétienne n'a pas peu contribué à l'oppression de la femme. Sans doute y a-t-il dans l'Évangile un souffle de charité qui s'étend aussi bien aux femmes qu'aux lépreux ; ce sont les petites gens, les esclaves et les femmes qui s'attachent le plus passionnément à la loi nouvelle. Dans les tout premiers temps du christianisme, les femmes, quand elles se soumettaient au joug de l'Église, étaient relativement honorées ; elles témoignaient comme martyres aux côtés des hommes ; elles ne pouvaient cependant participer au culte qu'à titre secondaire ; les « diaconesses » n'étaient autorisées qu'à accomplir des tâches laïques : soins donnés aux malades, secours dispensés aux indigents. Et si le mariage est considéré comme une institution exigeant la fidélité réciproque, il semble évident que l'épouse doit y être totalement subordonnée à l'époux : à travers saint Paul s'affirme la tradition juive, farouchement antiféministe. Saint Paul commande aux femmes l'effacement et la retenue ; il fonde sur l'Ancien et le Nouveau Testament le principe de la subordination de la femme à l'homme. « L'homme n'a pas été tiré de la femme, mais la femme de l'homme ; et l'homme n'a pas été créé en vue de la femme, mais la femme en vue de l'homme. » Et ailleurs : « Comme l'Église est soumise au Christ, ainsi soient soumises en toutes choses les femmes à leur mari. » Dans une religion où la chair est maudite, la femme apparaît comme la plus redoutable tentation du démon. Tertullien écrit : « Femme, tu es la porte du diable. Tu as persuadé celui que le diable n'osait attaquer en face. C'est à cause de toi que le fils de Dieu a dû mourir ; tu devrais toujours t'en aller vêtue de deuil et de haillons. » Saint Ambroise : « Adam a été conduit au péché par Ève et non Ève par Adam. Celui que la femme a conduit au péché, il est juste qu'elle le reçoive comme souverain. » Et saint Jean Chrysostome : « En toutes les bêtes sauvages il ne s'en trouve pas de plus nuisante que la femme. » Quand au IV^e siècle le droit canonique se constitue, le mariage apparaît comme une concession aux faiblesses humaines, il est incompatible avec la perfection chrétienne. « Mettons la main à la cognée et coupons par ses racines l'arbre stérile du mariage », écrit saint Jérôme. À partir de Grégoire VI, lorsque le célibat a été imposé aux prêtres, le caractère dangereux de la femme est plus sévèrement souligné : tous les Pères de l'Église proclament son abjection. Saint Thomas sera fidèle à cette tradition quand il déclare que la femme n'est qu'un être « occasionnel » et incomplet, une sorte d'homme manqué. « L'homme est la tête de la femme tout ainsi que le Christ est la tête de l'homme », écrit-il. « Il est constant que la femme est destinée à vivre sous l'emprise de l'homme et n'a de son chef aucune autorité. » Aussi le droit canon n'admet-il d'autre régime matrimonial que le régime dotal qui rend la femme incapable et impuissante. Non seulement les offices virils lui demeurent interdits, mais on lui défend de déposer en justice et on ne reconnaît pas la valeur de son témoignage. Les empereurs subissent de façon mitigée l'influence des Pères de l'Église ; la législation de Justinien honore la femme en tant qu'épouse et mère, mais l'asservit à ces fonctions ; ce n'est pas à son sexe, c'est à sa situation au sein de la famille qu'est due son incapacité. Le divorce est interdit et il est exigé que le mariage soit un événement public ; la mère a sur ses enfants une autorité égale à celle du père, elle a les mêmes droits à leurs successions ; si son mari meurt, elle devient leur tutrice légale. Le sénatus-consulte velléien [Beauvoir fait allusion à un décret du Sénat, ainsi appelé parce qu'il fut rendu sous le consulat de M. Sillanus & de *Velleius Tutor*, du temps de l'empereur Claude ; décret censé protéger les femmes contre toutes les obligations qu'elles auraient contractées pour autrui, & qu'on aurait extorquées d'elles par violence, par autorité & par surprise] est modifié : dorénavant, elle pourra intercéder au profit des tiers, mais elle ne peut

contracter pour son mari ; sa dot devient inaliénable ; c'est le patrimoine des enfants et il lui est interdit d'en disposer [*et ainsi, ce qui paraît gagné par une main lui est retiré par l'autre*] ». [Le deuxième sexe, Gallimard, Paris, 1949, vol. I, p. 134-135 ; Gallimard, 1976, vol. I, 158-160]

L'historien du protestantisme, Pierre-Olivier Léchoy montrera les modifications que subit le personnage de Paul, dans la réception protestante, de Luther à Scaliger et Selden.

Laurent Gallois, spécialiste de l'Idéalisme allemand, montrera, en s'attachant à la pensée hégélienne du christianisme, ce que devient la pensée spéculative à l'œuvre chez Paul, dans une philosophie tentée, sinon de se substituer au christianisme, du moins de le penser conceptuellement. Jean-Pierre Cléro, spécialiste de l'utilitarisme anglo-saxon, montrera la menace, peut-être plus fantasmée que réelle, que représente la bifurcation qu'aurait subie, selon Bentham, dès le Ier siècle, le christianisme dans le sens d'un ascétisme paulinien.

II.2. Signification de la vierge Marie.

On trouve ce texte dans le vol. I, 283-284 de la collection Essais Folio

« C'est paradoxalement le christianisme qui va proclamer, sur un certain plan, l'égalité de l'homme et de la femme. [Cette fois, l'allusion à Paul, si elle n'est pas explicite, nous paraît claire, même si Beauvoir, par la prochaine phrase, paraît opposer le christianisme paulinien à cette affirmation d'égalité. À vrai dire cette opposition traverse le paulinisme, comme nous l'avons suggéré précédemment]. Il déteste en elle la chair ; si elle [la femme] se renie comme chair, elle est, au même titre que le mâle, créature de Dieu, rachetée par le Rédempteur : la voilà rangée, au côté des mâles, parmi les âmes promises aux joies célestes. Hommes et femmes sont les serviteurs de Dieu, presque aussi asexués que les anges et qui, ensemble, avec l'aide de la grâce, repoussent les tentations de la terre. Si elle accepte de renier son animalité, la femme, du fait même qu'elle incarnait le péché, sera aussi la plus radieuse incarnation du triomphe des élus qui ont vaincu le péché. Bien entendu, le Sauveur divin qui opère la Rédemption des hommes est mâle ; mais il faut que l'humanité coopère à son propre salut et c'est sous sa figure la plus humiliée, la plus perverse, qu'elle sera appelée à manifester sa bonne volonté soumise. Le Christ est Dieu ; mais c'est une femme, la Vierge Mère, qui règne sur toutes les créatures humaines. Cependant seules les sectes qui se développent en marge de la société ressuscitent en la femme les antiques privilèges des grandes déesses. L'Église exprime et sert une civilisation patriarcale où il convient que la femme demeure annexée à l'homme. C'est en se faisant sa servante docile qu'elle sera aussi une sainte bénie. Ainsi au cœur du Moyen Âge se dresse l'image la plus achevée de la femme propice aux hommes : le visage de la Mère du Christ s'entoure de gloire. Elle est la figure inversée d'Ève la pécheresse ; elle écrase le serpent sous son pied ; elle est la médiatrice du salut, comme Ève l'a été de la damnation.

C'est comme Mère que la femme était redoutable ; c'est dans la maternité qu'il faut la transfigurer et l'asservir. La virginité de Marie a surtout une valeur négative : celle par qui la chair a été rachetée n'est pas charnelle ; elle n'a été ni touchée, ni possédée ».

[Le deuxième sexe, Gallimard, 1949, p. 232-233 ; Gallimard, 1976, vol. I, p. 283-284]